



Dénombrement des oiseaux d'eau stationnant en Picardie à la mi-janvier 2004

BILAN



Septembre 2004

Dénombrement des oiseaux d'eau stationnant en Picardie à la mi-janvier 2004

BILAN

Rédaction et mise en forme du rapport, organisation de l'enquête : Laurent GAVORY (ccordinateur régional du dénombrement)

Gestion des données et cartographie : Sébastien LEGRIS

Référencement proposé : GAVORY Laurent et le réseau "avifaune" de Picardie Nature (2004). Dénombrement des oiseaux d'eau hivernant en Picardie à la mi-janvier 2004 : bilan. Picardie Nature/DIREN Picardie/Conseil Régional de Picardie. Doc. multicop. 37 p.

Picardie Nature : 14 Place Vogel – B.P. 835 – 80008 Amiens Cedex 1 – tel : 03 22 97 97 87 – Fax : 03 22 92 08 72

Introduction

Ce dénombrement a été organisé dans le cadre d'un comptage réalisé à l'échelle mondiale par International Wetlands, dont les relais nationaux sont la Ligue pour la Protection des Oiseaux et l'Observatoire départemental de l'environnement du Morbihan. A l'échelon régional, le réseau d'observateurs bénévoles piloté par Picardie Nature, en association avec le Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise et le groupe du département de l'Aisne de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, a été mis à contribution.

D'une façon générale, ces recensements ont pour objectif l'estimation de la taille des populations des oiseaux d'eau, l'évaluation des tendances de leurs effectifs ainsi que l'importance relative des sites, la connaissance de leur distribution numérique et de certains aspects de la biologie des espèces concernées (DECEUNICK & Al., 2004). Ces dernières appartiennent aux familles suivantes : gavidés, podicipédidés, phalacrocoracidés, ardéidés, ciconidés, threskiornithidés, phoenicoptéridés, anatidés, rallidés, gruidés, haematopodidés, récurvirostridés, charadriidés, scolopacidés, laridés et sternidés. Bien que le nombre d'espèces peut apparaître réduit (un maximum de 70), la tâche est immense, en particulier pour certaines espèces qui se concentrent peu ou pas (Bécasse des bois *Scopolax rusticola*, Vanneau huppé *Vanellus vanellus*...). C'est pourquoi, la démarche de dénombrement vise à être la plus exhaustive possible sur les anatidés, la Foulque macroule *Fulica atra* et sur les haematopodidés, récurvirostridés, charadriidés, scolopacidés présents sur les zones humides où sont connues des concentrations importantes des espèces de ces familles (GILLIER et Al., 2000).

Au niveau régional, le dénombrement a été réalisé avec les mêmes objectifs. Il s'agissait donc d'assurer le décompte de l'ensemble des espèces concernées à l'échelle de la région, en s'attachant plus particulièrement à réaliser un dénombrement exhaustif des anatidés et de la Foulque macroule ainsi que des petits échassiers présents sur les sites humides où des effectifs importants de ces espèces se concentrent (c'est-à-dire en Picardie, sur la zone littorale).

Le présent document propose un bilan de la campagne de comptage organisée à la mi-janvier 2004. Après une présentation de la méthodologie et de ses limites, les résultats sont présentés avec deux approches : par espèce et par niveau géographique, tout en tentant de relativiser l'importance des stationnements picards dans les contextes nationaux et internationaux.

Méthodologie

L'organisation du comptage

Elle est assurée par un coordinateur régional dont la mission a été de planifier le passage des observateurs puis d'assurer la gestion des données. Il a pu bénéficier de l'appui de relais : un coordinateur pour le département de l'Oise et deux autres pour deux secteurs à un échelon infra-départemental : la Plaine Maritime Picarde et le Laonnois/Vallée de l'Aisne). L'enjeu principal de cette organisation est d'assurer la couverture la plus exhaustive possible en harmonisant les passages des observateurs dans le souci premier d'éviter de comptabiliser deux fois les mêmes oiseaux, puis de prendre en charge la gestion des données collectées (vérification, transmission au niveau national, bilan...).

La couverture de l'ensemble des sites a été programmée sur la base d'un découpage de la région en sous unités, réalisé en 1993. 24 supers sites couvrent ainsi la quasi-totalité des zones humides (voir cartographie en annexe 1) de Picardie. Chacun comprend un nombre variable de sites qualifiés d'élémentaires. La délimitation de ces sites élémentaires a été réalisée sans suivre un cadre précis. Ce sont les observateurs qui l'ont assurée en combinant plusieurs critères sans les hiérarchiser : limite administrative, existence de lieu-dits sur la carte, isolement géographique (distance significative par rapport à d'autres zones humides), unité de prospection (ensemble de plans d'eau visibles à partir d'un même accès), unité fonctionnelle (zone d'alimentation et de gagnage

pour certaines espèces d'oiseaux d'eau)... En règle générale, ce sont plutôt des unités de prospection : plan d'eau ou ensemble de plans d'eau regroupés qui respectent les limites de communes. En fait, il s'agit de la plus petite unité géographique pour laquelle nous disposons d'un dénombrement et c'est ainsi qu'ils doivent être considérés.

Ces sites élémentaires ont donc une surface, une composition en milieu une utilisation par les oiseaux qui est variable. La gamme est en effet étendue : elle va de l'Étang du Lauconnois situé au milieu de cultures sur la commune de Château-Thierry (0,5 ha) à la Réserve naturelle de la Baie de Somme (3 000 ha).

Chaque observateur, après avoir manifesté son intention de participer au recensement, s'est vu confier le comptage d'un ou plusieurs sites élémentaires. Les participants sont des personnes qui ont une certaine expérience dans la détermination des oiseaux d'eau ainsi que dans leur dénombrement.

Les dénombrements devaient être réalisés les 17 et 18 janvier 2004 avec la possibilité d'intégrer des comptages réalisés entre le 3 et le 25 janvier 2004.

Dans le temps, les dénombrements par site sont programmés de façon à limiter les doubles comptes. En général, sur les secteurs où il est connu que les oiseaux circulent régulièrement entre plusieurs sites, ces derniers ont été dénombrés simultanément ou rapidement les uns après les autres. Pour la Baie de Somme et ses sites satellites, un comptage concerté a été réalisé. Il a consisté à mobiliser 3 à 5 équipes d'observateurs. Au moment de la marée haute, moment où une majorité des oiseaux se rassemblent, elles ont dénombré quasi simultanément, les effectifs présents sur l'ensemble des sites utilisés par les oiseaux d'eau.

Le dénombrement des oiseaux

Les observateurs se rendent sur leurs sites attribués et procèdent au comptage des oiseaux d'eau présents. La majeure partie d'entre eux utilise une longue-vue terrestre (grossissement 20 à 60) et tous, au minimum, une paire de jumelles. Ils y assurent pour les groupes d'oiseaux de taille modeste (moins de 1 000), un décompte réalisé par individu, parfois à l'aide d'un compteur à main. Pour les regroupements plus importants, la technique varie selon les observateurs et les conditions d'observation : décompte par individus, par groupe de 5, 10, ou autres ... Ils choisissent au minimum le point de vue le plus adapté pour avoir une vision d'ensemble, et si nécessaire, font le tour de la zone humide (qui n'est pas systématique).

Pour les espèces stationnant en mer, le ou les observateurs se positionnent sur différents points un peu surélevés de la côte (digue, dune...) et dénombrent les oiseaux visibles, préférentiellement lorsque les conditions météorologiques sont clémentes et la mer calme à peu agitée.

Ils relèvent différents paramètres : date, heure, site (commune, lieu-dit, précision sur la localisation), espèce, effectif compté, informations sur les individus (sexe, âge) et leur comportement (de façon non systématique)

Généralement, les observateurs consignent ensuite leurs données sur le terrain puis les recopient sur fiche ou les saisissent dans un fichier informatique. Ces supports sont ensuite transmis à la coordination.

Gestion des données

Une fois centralisées, les données reçues ont été saisies dans une base de données de type Fenêtre sur la Nature qui en a permis le traitement, en particulier cartographique. Elles ont ensuite fait l'objet d'une première analyse en vue d'écarter celles qui n'étaient pas significatives ou vraisemblablement erronées... souvent après avoir recueilli l'avis de l'observateur.

Lorsque plusieurs comptages étaient proposés pour un même site, les chiffres repris ont été les maxima. Pour les sites entre lesquels des échanges sont connus, ce sont les effectifs maxima comptabilisés simultanément sur l'ensemble des sites qui ont été pris en compte.

Différentes espèces posent des problèmes de dénombrement et méritent donc une attention particulière. Il s'agit des Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo*, certaines espèces d'ardéidés (Grande Aigrette *Ardea alba*, Aigrette garzette *Egretta garzetta*, en particulier) et des Laridés (Mouettes et Goélands *Larus sp.*). Elles se répartissent le jour sur les zones humides et d'autres milieux (champs, décharges pour les laridés) et y sont très

mobiles dans la journée faisant fréquemment des déplacements parfois de grandes ampleurs (plusieurs kilomètres). Toutefois, le soir, elles se concentrent sur certains sites pour dormir, des plans d'eau ou ensembles d'arbres selon les espèces. De ce fait, leur dénombrement, en particulier pour tenter d'évaluer leurs effectifs à l'échelle d'une région ne peut se faire de façon significative que sur ces sites "dortoirs" (seuls moment et endroits où elles se rassemblent). Cette méthode n'est pas sans poser des difficultés. Chez certaines espèces, les individus peuvent arriver ou partir du dortoir alors qu'il fait complètement nuit. De plus, pour les dortoirs proches des limites de la région, il n'y a aucune assurance que les oiseaux utilisent dans la journée des sites situés dans le périmètre de la région.

L'ensemble des dortoirs de ces espèces n'a pu être dénombré faute de moyens humains suffisants. Nous avons de ce fait récupéré des données collectées en journée et des décomptes de dortoirs. Nous avons donc été amenés à sélectionner les observations. Nous avons alors donné la priorité aux dénombrements des dortoirs, et pour compléter avons pris en compte les observations éparses dans les secteurs pour lesquels, les dortoirs n'avaient pas fait l'objet de comptage.

Cette démarche reste approximative. Toutefois, elle s'est appuyée sur une connaissance de la localisation des principaux dortoirs qui doivent minimiser les doubles comptes. Pour les secteurs en limite de région, la situation a été plus difficile à éclaircir car les oiseaux peuvent venir dans notre région uniquement pour y dormir. Dans tous les cas, pour ces espèces, il faut considérer les effectifs avancés comme des minima, voire pour certaines, comme peu significatifs.

Les limites du dénombrement

En regard de son objectif premier qui est, rappelons le, de dénombrer l'ensemble des espèces listées précédemment à l'échelle de la région, en s'attachant plus particulièrement à être exhaustif pour les Anatidés, la Foulque macroule ainsi que les petits échassiers présents mais pour ces derniers sur les sites humides où des effectifs importants de ces espèces se concentrent, le dénombrement avec sa méthode et les moyens mis en oeuvre présente certaines limites. Elles sont induites par différents facteurs et biais :

- la couverture géographique, en particulier la connaissance et l'accès aux sites par l'observateur ;
- les modalités de prospection du site (point d'observation, tour de l'étang, durée de la séance ...) ;
- les capacités des observateurs à reconnaître et à comptabiliser les oiseaux ;
- le comportement de certains oiseaux, notamment leur façon d'utiliser le milieu (capacité à se dissimuler...) ;
- la perte d'information au moment du transfert et du traitement des données ;
- ...

Globalement, les observateurs et la coordination ont travaillé de façon à minimiser ces biais. Toutefois, nous avons conscience que le dénombrement réalisé n'a pas la même fiabilité selon les espèces. C'est pourquoi, dans le souci de permettre une lecture plus objective des résultats, nous proposons de déterminer un degré de fiabilité à accorder au dénombrement réalisé pour chaque espèce. Pour cela, nous avons établi une typologie indicative qui a permis de qualifier le dénombrement pour chaque espèce.

1 : fiable : espèce se rassemblant en majorité sur les sites visités, ayant un comportement rendant aisé le comptage et pour laquelle la méthode et les conditions des dénombrements donnent des décomptes significatifs ;

2 : moyennement fiable : espèces ne se rassemblant pas uniquement sur les sites visités et/ou ayant un comportement rendant mal aisé son dénombrement (ex : se tenant à couvert) et/ou pour laquelle la méthode et les conditions des dénombrements ne peuvent pas donner de décomptes significatifs (ex : espèce fréquentant des dortoirs et ces derniers n'ayant pas tous été visités) ;

3 : peu fiable : les critères sont les mêmes que précédemment mais avec des proportions et des degrés plus importants.

Contexte météorologique

Les deux semaines au cours desquelles les dénombrements pouvaient avoir lieu et le week-end principal de comptage se sont situées dans une période plutôt douce, sans excès (c'est-à-dire sans températures inférieures à 0°, couche de neige...) ayant pu affecter les comptages et la répartition des oiseaux.

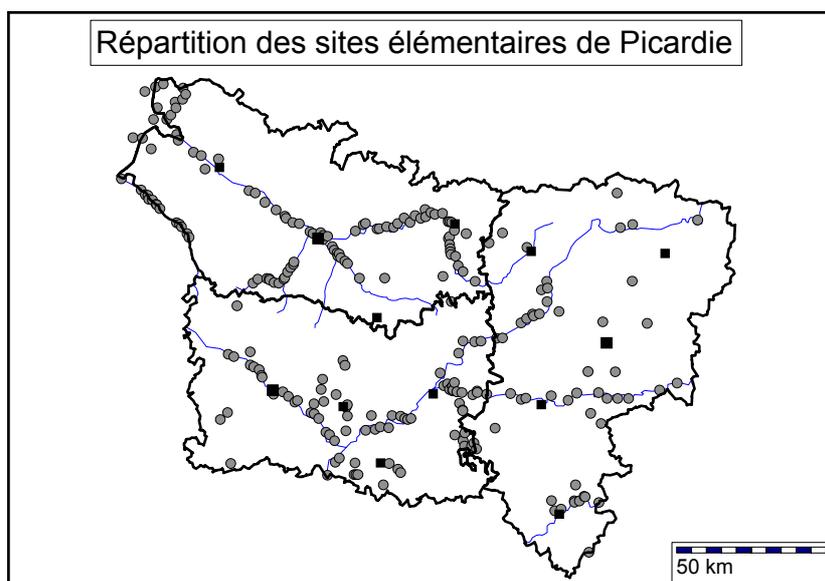
Couverture géographique des dénombrements

La couverture géographique est résumée dans le tableau 1. Le nombre de sites élémentaires proposé correspond à l'effectif d'unités géographiques visitées par les observateurs (voir précédemment). Ils sont cartographiés sur la carte n°2.

Tableau 1 : Etat de la prospection.

Super-sites	Nombre de sites élémentaires visités	Date(s) de comptage
Aisne (total département)	47	
VALLÉE DE LA SOUCHE	1	20/01/2004
ETANGS ET MARAIS DU VERMANDOIS	3	17 et 18/01/04
VALLÉE DE L' AISNE EN AVAL DE SOISSONS, JUSQU'A L'OISE	3	16/01/2004
VALLÉE DE L'OISE ET PLANS D'EAU DU LAONNOIS	12	du 16 au 25/01/04
PIANS D'EAU DE L'AILETTE ET DE MONAMPTEUIL	2	16 et 17/01/04
VALLÉE DE L' AISNE EN AMONT DE SOISSONS	11	17/01/2004
ETANGS DU SUD DE L' AISNE	10	du 17 au 31/01/04
ETANGS DU NORD DE L' AISNE	5	du 14 au 18/01/04
Oise (total département)	86	
VALLÉE DE L' AISNE DE COMPIEGNE A L' AISNE	16	18/01/2004
VALLÉE DE L'OISE DE COMPIEGNE AU VAL D'OISE	11	17 et 18/01/04
ETANGS DU SUD DE L'OISE	18	18/01/2004
VALLÉE DU THERAIN EN AMONT DE BEAUVAIS	8	16/01/2004
VALLÉE DU THERAIN EN AVAL DE BEAUVAIS	11	17/01/2004
VALLÉE DE L'OISE DE COMPIEGNE A L' AISNE	5	17/01/2004
MARAIS DE SACY-LE-GRAND	1	17/01/2004
AUTRES SITES	16	14 et 15/01/04
Somme (total département)	107	
LITTORAL PICARD	15	du 04/01/04 au 25/01/04
VALLÉE DE LA SOMME EN AVAL D'AMIENS	10	16 et 17/01/2004
VALLÉE DE LA SOMME D'AMIENS A PERONNE	23	16 et 17/01/2004
VALLÉE DE LA SOMME EN AMONT DE PERONNE	14	17 et 18/01/2004
VALLÉE DE L'AVRE ET DE LA NOYE	10	17 et 18/01/2004
VALLÉE DE LA BRESLE	14	17/01/2004
VALLÉES DE LA SELLE ET DES EVOISSONS	16	18/01/2004
BASSE VALLÉE DE L'AUTHIE ET MARAIS ARRIERE-LITTORAUX	5	du 04/01/04 au 21/01/04
Picardie (total région)	240	

Carte 2 : Cartographie des sites élémentaires visités.



Les 24 super-sites ont été prospectés. En leur sein, 52 observateurs ont visité 240 sites élémentaires. Ainsi, la très grande majorité des sites en eau favorables aux espèces recherchées (du moins les espèces prioritaires) a été visitée à quelques exceptions près. Ces dernières sont généralement des sites privés dont l'accès est interdit aux compteurs ou qui sont physiquement difficiles d'accès. La majorité d'entre eux ont des potentialités d'accueil a priori faibles, notamment car ils sont chassés et/ou de petite taille.

Les principales lacunes se situent le long de la vallée de la Somme : amont immédiat d'Abbeville (80), Haute Vallée de la Somme, plus particulièrement en amont de Péronne (jusqu'à Brie) (80) et amont de Ham (02) puis sur la vallée de l'Avre en amont de Moreuil (80), la vallée de la Bresle en amont de Sénarpont (80) et la vallée de l'Ancre (80). Dans le département de l'Aisne, bon nombre de petits plans d'eau forestiers n'ont pas été visités, notamment dans le Laonnois et quelques sites a priori d'importance mineure en Vallée de l'Oise. Dans l'Oise, le Marais de Sacy-le-Grand, espace privé inaccessible a été prospecté sur une très faible surface.

Enfin, il faut souligner l'effort fait pour assurer sur une bonne partie des super-sites un comptage dans la même journée (n=10) et un total de 14 ont été prospectés sur le week-end programmé.

Résultats

Approche par espèce

Les principaux éléments d'informations sont présentés sous deux formes :

- un ensemble de tableaux récapitulant les données pour chaque espèce par super-sites, département et région. Nous avons distingué les résultats obtenus sur la partie intérieure du département de la Somme et de la région de ceux collectés sur la plaine maritime soit les super-sites : littoral picard et Basse Vallée de l'Authie et marais arrière littoraux. (qui constitue un site majeur).

- pour les principales espèces c'est-à-dire celles pour lesquelles les données sont significatives et/ou distribuées sur l'ensemble de la région, une cartographie des effectifs relevés par site élémentaire de la région est proposée.

Les différentes espèces sont regroupées par grandes familles d'oiseaux, en respectant l'ordre et les noms proposés par LE MARECHAL & DUBOIS (2003).

Prochainement, nous proposerons une synthèse des dénombrements réalisés précédemment sur quinze années, de façon notamment à cerner les grandes tendances d'évolution de la distribution et des effectifs des espèces recherchées (GAVORY & al., à paraître). De ce fait, dans le présent document, nous nous bornerons à décrire et analyser la situation constatée en 2004.

Plongeurs, Grèbes et Grand Cormoran (Gaviidés, Podicipédidés, Phalacrocoracidés)

Tableau 2 : Effectifs de Plongeurs, Grèbes et Grand Cormoran par zone géographique citée. total : effectif cumulé de l'ensemble des espèces du genre ou de l'espèce. Part de l'effectif total : % de l'effectif total hébergé par la zone géographique citée.

Localités/espèces	Plongeon				Grèbe			total	Grand Cormoran	
	catmarin	arctique	indéterminé	total	castagneux	huppé	esclayon		total	part de l'effectif total en %
Aisne (total département)	0	0	0	0	160	328	0	488	1 178	50,4
VALLEE DE LA SOUCHE				0	1			1		0,0
ETANGS ET MARAIS DU VERMANDOIS				0	45	17		62	9	0,4
VALLEE DE L' AISNE EN AVAL DE SOISSONS, JUSQU'A L'OISE				0	5	12		17	421	18,0
VALLEE DE L'OISE ET PLANS D'EAU DU LAONNOIS				0	50	138		188	385	16,5
PLANS D'EAU DE L'ALETTE ET DE MONAMPTEUIL				0	4	75		79	58	2,5
VALLEE DE L' AISNE EN AMONT DE SOISSONS				0	28	64		92	112	4,8
ETANGS DU SUD DE L' AISNE				0	19	21		40	180	7,7
ETANGS DU NORD DE L' AISNE				0	8	1		9	13	0,6
Oise (total département)	0	0	0		166	336	0	502	284	12,2
VALLEE DE L' AISNE DE COMPIEGNE A L' AISNE				0	13	19		32		0,0
VALLEE DE L'OISE DE COMPIEGNE AU VAL D'OISE				0	46	138		184	210	9,0
ETANGS DU SUD DE L'OISE				0	37	32		69	20	0,9
VALLEE DU THERAIN EN AMONT DE BEAUVAIS				0	25	33		58	19	0,8
VALLEE DU THERAIN EN AVAL DE BEAUVAIS				0	13	84		97	24	1,0
VALLEE DE L'OISE DE COMPIEGNE A L' AISNE				0	14	28		42	8	0,3
MARAI DE SACY-LE-GRAND				0	1	2		3		0,0
AUTRES SITES				0	17			17	3	0,1
Somme (total département)	696	1	840	1 537	420	678	3	1 101	873	37,4
Somme (Plaine maritime picarde) (total)	696	1	840	1 537	46	502	2	550	491	21,0
LITTORAL PICARD	696	1	840	1 537	45	502	2	549	434	18,6
BASSE VALLEE DE L'AUTHIE ET MARAIS ARRIERE-LITTORAUX				0	1			1	57	2,4
Somme intérieure (total)	0	0	0	0	374	176	1	551	382	16,4
VALLE DE LA SOMME EN AVAL D'AMIENS				0	33	34	1	68	56	2,4
VALLEE DE LA SOMME D'AMIENS A PERONNE				0	12	51		63	248	10,6
VALLEE DE LA SOMME EN AMONT DE PERONNE				0	48	4		52		0,0
VALLEE DE L'AVRE ET DE LA NOYE				0	4	20		24		0,0
VALLEE DE LA BRESLE				0	244	55		299	57	2,4
VALLEES DE LA SELLE ET DES EVOISSONS				0	33	12		45	21	0,9
Picardie (total région)	696	1	840	1 537	746	1 342	3	2 091	2 335	100,0

Plongeon catmarin *Gavia stellata* (dénombrement moyennement fiable)

696 individus ont été dénombrés exclusivement sur le littoral picard dont 694 en mer au Nord et au Sud de la Baie de Somme.

Plongeon arctique *Gavia arctica* (dénombrement moyennement fiable)

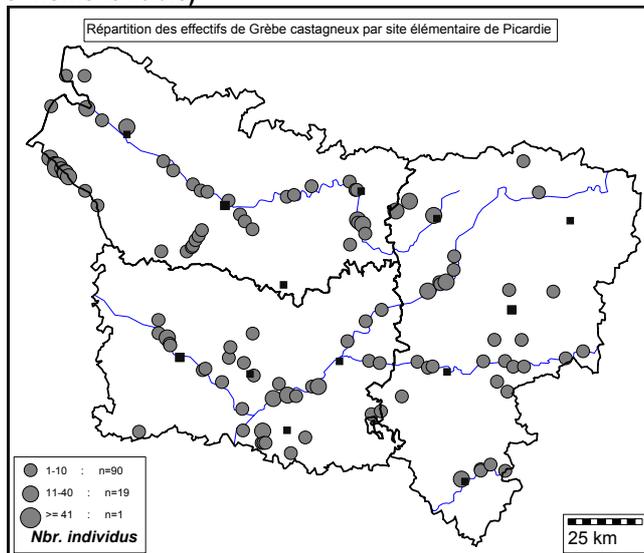
1 seul individu a été noté sur le littoral picard en mer.

Plongeurs indéterminés *Gavia sp.* (dénombrement moyennement fiable)

840 repérés également en mer et avec eux, c'est un total de 1 534 Plongeurs toutes espèces confondues qui a été noté au large de la Côte picarde.

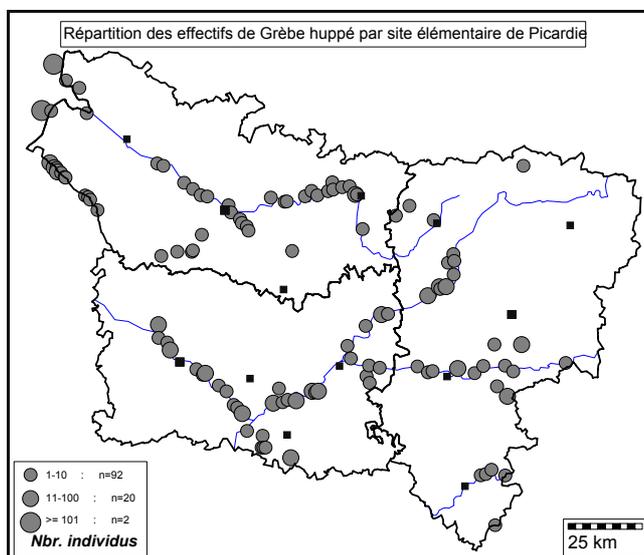
Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* (dénombrement moyennement fiable)

Un total de 746 individus a été dénombré sur 110 des 244 sites élémentaires visités. 12 sites concentrent plus de 50 % des effectifs régionaux et l'effectif maximum a été de 101 sur la Base nautique de Gamaches (80). L'espèce présente donc une répartition plutôt homogène avec peu de sites où elle se concentre. Aussi, les effectifs relevés par site élémentaire sont le plus souvent modestes. Sur 90 sites, ils étaient inférieurs à 10 individus.



Grèbe huppé *Podiceps cristatus* (dénombrement fiable)

1 342 oiseaux ont été comptabilisés sur 115 sites élémentaires à travers l'ensemble de la Picardie. 5 sites concentrent 50 % des effectifs régionaux. Les décomptes les plus importants ont été réalisés sur la façade maritime au Nord et au Sud de la Baie de Somme, avec respectivement 304 et 184 oiseaux. Ensuite, deux plans d'eau intérieurs rassemblent 72 et 60 oiseaux, respectivement le Plan d'eau de l'Ailette (02) et les gravières de Moru-Ponpoint (60). Ainsi, un nombre généralement peu important d'individus a été relevé sur une majorité de sites : moins de 10 sur 93 d'entre eux. Cette espèce présente des effectifs généralement plus importants sur les secteurs où les grands plans d'eau existent : vallée de l'Oise et plans d'eau du Laonnois (02), Vallée de l'Oise de Compiègne au Val d'Oise...



Grèbe esclavon *Podiceps auritus* (dénombrement fiable)

Seuls trois individus ont été observés : 2 sur les Bas-Champs de Cayeux-sur-mer (80) et un en Vallée de la Somme à Condé-folie (80).

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* (dénombrement moyennement fiable)

Un total de 2 335 oiseaux a été comptabilisé sur 59 sites. 4 d'entre eux concentrent la moitié des effectifs régionaux.

Le dénombrement de cet oiseau est relativement complexe. Il fait partie des espèces dont les effectifs ont une distribution mouvante en journée et se concentrent le soir en dortoir. Dans le cadre de ce comptage, les individus au dortoir ont été dénombrés sur le tiers central du département de l'Aisne, l'Est du département de la Somme et la plaine maritime picarde. Pour cette dernière, les 3 dortoirs connus ont été visités à une semaine d'intervalle (donnant un total de 463 individus) (RIGAUX, com. Pers.). Dans ces conditions, nous avons opté de prendre en compte, pour la totalité de l'Ouest du département, les comptages réalisés en journée, surtout que pour la Plaine maritime, les effectifs notés sont proches. Il s'agissait ainsi d'éviter une surévaluation possible du nombre d'individus à des échanges possibles d'oiseaux entre les dortoirs de la vallée de Somme aval et la Vallée de la Bresle.

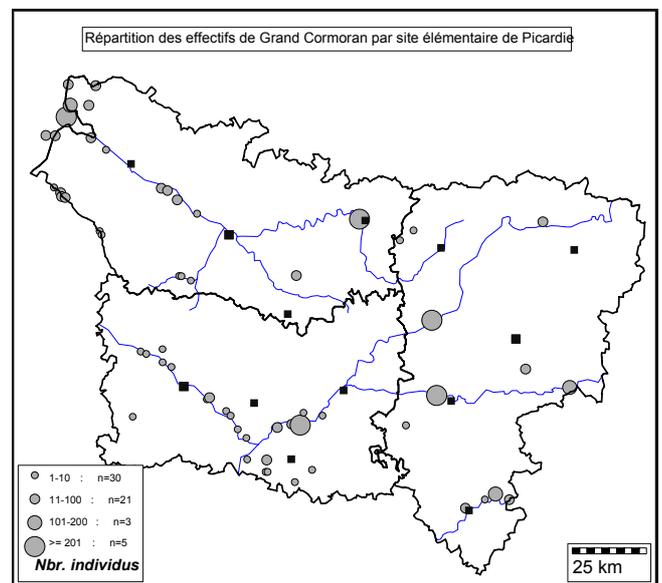
L'espèce a été observée sur l'ensemble des zones en eau de la région, mais les effectifs les plus importants ont été notés sur les dortoirs (naturellement, puisque les oiseaux s'y concentrent) situés dans les secteurs suivants : Vallée de l'Aisne (421), Vallée de l'Oise dans sa partie axonaise (385) et la Vallée de la Somme amont (248).

Deux situations constatées dans le cadre de ce comptage amènent à s'interroger sur la pertinence des dénombrements des oiseaux au dortoir pour évaluer les effectifs de cette espèce stationnant et se nourrissant sur les zones humides de la région et/ou d'un département. Ce point est d'autant plus intéressant que ce type d'utilisation préoccupe les gestionnaires des espaces aquatiques et a amené les autorités à organiser des comptages.

Dans le Sud de l'Oise, la répartition des effectifs en journée peut laisser supposer l'existence d'autres dortoirs que ceux signalés lors des dénombrements dédiés au Grand Cormoran (COMMECY (2003)). Ils pourraient être situés en dehors des

limites administratives de la région. En vallée de la Marne, les dortoirs connus n'ont pas semble-t-il pas été utilisés et pourtant un nombre important d'oiseaux (n=180) fréquentaient les plans d'eau de ce secteur. Ils ont peut-être dormis en dehors des limites administratives de la région.

Il est clair que pour les secteurs proches des limites de notre région, la localisation des zones de stationnement diurnes des oiseaux dormant dans la région et des dortoirs stationnant en journée dans la région posent question pour une partie des oiseaux. Ainsi, ce pourrait être de l'ordre d'au minimum 10 des effectifs dénombrés qui ne se nourriraient pas sur le territoire régional. Ce point mériterait des investigations complémentaires, notamment en multipliant les comparaisons des effectifs en journée et au dortoir et, en tentant de mieux connaître les zones d'origine des oiseaux fréquentant les dortoirs situés en limite de région en s'appuyant sur le constat des déplacements (vallée de la Marne, Vallée de l'Oise aval, Vallée de l'Aisne amont, Littoral...).



Grands Echassiers (Ardéidés, Ciconidés, Threskiornithidés).

Tableau 3 : Effectifs de Grand Echassier par zone géographique citée. total : effectif cumulé de l'ensemble des espèces du groupe.

Localités/espèces	Butor étoilé	Bihoreau gris	Héron gardeboeuf	Aigrette garzette	Grande Aigrette	Héron cendré	Cigogne blanche	Spatule blanche	total : Grands échassiers
Aisne (total département)	0	0	0	0	15	162	0	0	177
VALLÉE DE LA SOUCHE					3				3
ETANGS ET MARAIS DU VERMANDOIS						28			28
VALLÉE DE L' AISNE EN AVAL DE SOISSONS, JUSQU' A L' OISE						30			30
VALLÉE DE L' OISE ET PLANS D' EAU DU LAONNOIS					3	15			18
PLANS D' EAU DE L' AILETTE ET DE MONAMPTEUIL					3	15			18
VALLÉE DE L' AISNE EN AMONT DE SOISSONS					1	47			48
ETANGS DU SUD DE L' AISNE					1	11			12
ETANGS DU NORD DE L' AISNE					4	16			20
Oise (total département)	0	0	0	0	1	112	0	0	113
VALLÉE DE L' AISNE DE COMPIEGNE A L' AISNE						9			9
VALLÉE DE L' OISE DE COMPIEGNE AU VAL D' OISE						43			43
ETANGS DU SUD DE L' OISE						20			20
VALLÉE DU THERAIN EN AMONT DE BEAUVAIS						10			10
VALLÉE DU THERAIN EN AVAL DE BEAUVAIS						7			7
VALLÉE DE L' OISE DE COMPIEGNE A L' AISNE						12			12
MARAIS DE SACY-LE-GRAND					1				1
AUTRES SITES						11			11
Somme (total département)	2	2	14	189	10	156	23	6	402
Somme (Plaine maritime picarde) (total)	2	2	14	184	8	66	23	6	305
LITTORAL PICARD	2	2	14	184	1	57	23	6	289
BASSE VALLÉE DE L' AUTHIE ET MARAIS ARRIERE-LITTORAUX					7	9			16
Somme intérieure (total)	0	0		5	2	90	0	0	97
VALLÉE DE LA SOMME EN AVAL D' AMIENS						4			4
VALLÉE DE LA SOMME D' AMIENS A PERONNE						26			26
VALLÉE DE LA SOMME EN AMONT DE PERONNE									0
VALLÉE DE L' AVRE ET DE LA NOYE						13			13
VALLÉE DE LA BRESLE						7			7
VALLÉES DE LA SELLE ET DES EVOISSONS				5	2	40			47
Picardie (total région)	2	2	14	189	26	430	23	6	692
Picardie intérieure (total)	0	0	0	5	18	364	0	0	387

Butor étoilé *Botaurus stellaris* (dénombrement peu fiable)

2 individus sont signalés sur deux sites du littoral picard : Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80) et la Réserve nationale de chasse du Hâble d'Ault (80). Cette espèce est difficile à comptabiliser car elle se tient le plus souvent à couvert dans la végétation, en particulier dans les roselières.

Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* (dénombrement peu fiable)

2 oiseaux ont été observés sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80). Comme le Grand Butor, le Bihoreau gris est une espèce discrète, nocturne qui se tient en journée à couvert.

Héron gardeboeuf *Bubulcus ibis*

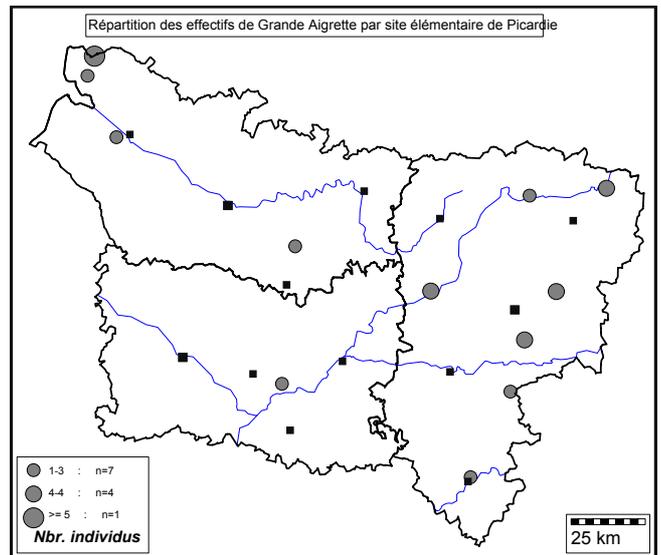
14 oiseaux ont été notés sur le dortoir de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme.

Aigrette garzette *Egretta garzetta* (dénombrement fiable)

Un total de 189 individus est rapporté. 184 ont été notés sur le Littoral picard et la Basse vallée de l'Authie et marais arrière-littoraux sur le dortoir de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. Les 5 autres l'ont été dans les vallées de la Selle et des Evoissons, fait original pour une espèce qui est habituellement notée uniquement en Plaine Maritime Picarde.

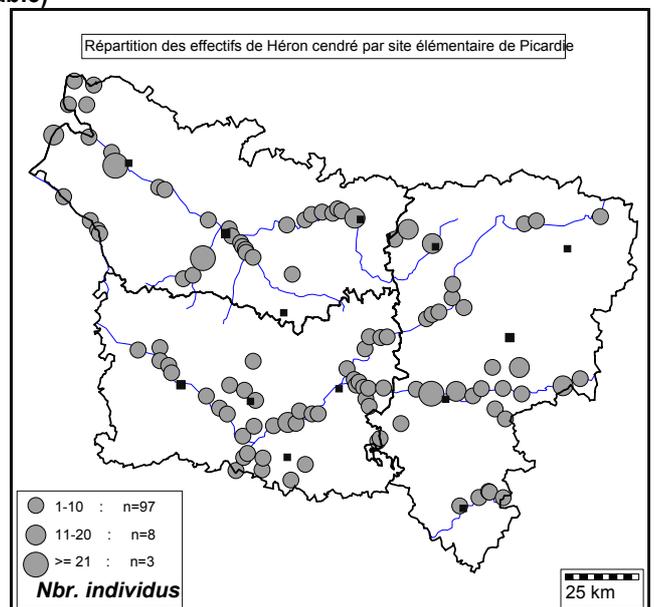
Grande Aigrette *Ardea alba* (dénombrement fiable)

26 oiseaux ont été dénombrés sur l'ensemble de la région. Les effectifs les plus importants comptés sur un même site, ont été 6 oiseaux à Villers-sur-Authie (80) et 3 individus en 4 lieux différents du département de l'Aisne (gravières de Viry-Noureuil, Plan d'eau de l'Ailette, Marais de la Souche, étangs d'Hirson), ce département rassemblant à lui seul 15 individus.



Héron cendré *Ardea cinerea* (dénombrement moyennement fiable)

430 individus de cette espèce ont été repérés sur 108 sites élémentaires répartis sur l'ensemble de la région. 14 ont rassemblé plus de 50 % de l'effectif picard. Ce dernier se trouve donc très dispersé. Sur 43 sites a été noté un seul individu et sur 42 autres, moins de 5. 33, 30, 26 sont les décomptes les plus importants notés respectivement en Basse Vallée de la Somme (Noyelles-sur-mer, Boismont) (80), Basse Vallée de la Selle (80) et Vallée de l'Aisne (Pommiers) (02).



Cigogne blanche *Ciconia ciconia* (dénombrement fiable)

23 oiseaux sont notés sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80).

Spatule blanche *Platalea leucorodia* (dénombrement fiable)

6 individus ont été observés sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80).

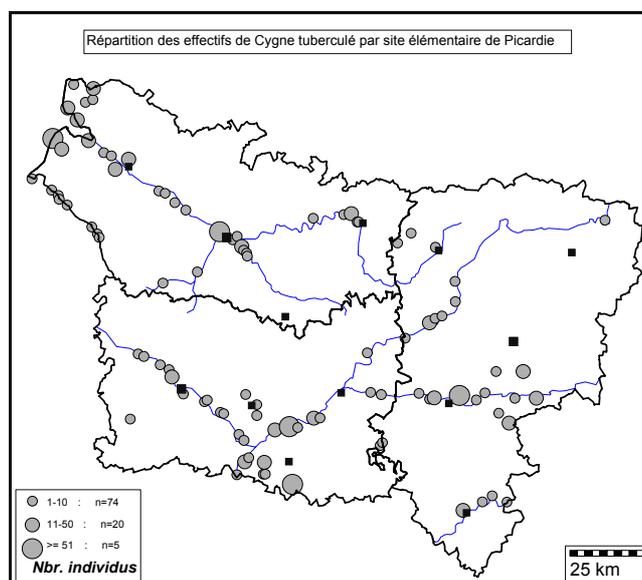
Anatidés : Cygnes, Oies, Bernaches et Tadorne

Tableau 4 : Effectifs d'anatidés : Cygnes, Oies, Bernaches et Tadorne par zone géographique citée. total : effectif cumulé de l'ensemble des espèces du genre ou de l'espèce. Part de l'effectif total : % de l'effectif total hébergé par zone géographique citée.

Localités/espèces	Cygne		Oie				Bernache			Tadorne	
	tuberculé	noir	de la toundra	à bec court	cendrée	à tête barrée	cygnoïde	du Canada	nonnette	cravant	de Belon
Aisne (total département)	236	2	12	0	2	0	0	2	0	0	25
VALLEE DE LA SOUCHE			12								
ETANGS ET MARAIS DU VERMANDOIS	11										2
VALLEE DE L' AISNE EN AVAL DE SOISSONS, JUSQU'A L'OISE	32										
VALLEE DE L'OISE ET PLANS D'EAU DU LAONNOIS	39										3
PLANS D'EAU DE L'AILETTE ET DE MONAMPTUIL	12										
VALLEE DE L' AISNE EN AMONT DE SOISSONS	109				2						1
ETANGS DU SUD DE L' AISNE	32	2						2			
ETANGS DU NORD DE L' AISNE	1										19
Oise (total département)	316	0	0	0	10	0	2	11	0	0	1
VALLEE DE L' AISNE DE COMPIEGNE A L' AISNE	11						1				
VALLEE DE L'OISE DE COMPIEGNE AU VAL D'OISE	125				1		1	5			
ETANGS DU SUD DE L'OISE	99				1						1
VALLEE DU THERAIN EN AMONT DE BEAUVAIS	45										
VALLEE DU THERAIN EN AVAL DE BEAUVAIS	20							6			
VALLEE DE L'OISE DE COMPIEGNE A L' AISNE	2				8						
MARAI DE SACY-LE-GRAND											
AUTRES SITES	14										
Somme (total département)	444	0	0	1	354	1	0	1	8	1	8613
Somme (Plaine maritime picarde) (total)	271	0	0	1	350	1	0	0	8	1	8576
LITTORAL PICARD	240			1	350	1			8	1	8570
BASSE VALLEE DE L'AUTHIE ET MARAIS ARRIERELITTORAUX	31										6
Somme intérieure (total)	173	0	0	0	4	0	0	1	0	0	37
VALLE DE LA SOMME EN AVAL D'AMIENS	27										
VALLEE DE LA SOMME D'AMIENS A PERONNE	41										
VALLEE DE LA SOMME EN AMONT DE PERONNE					4						37
VALLEE DE L'AVRE ET DE LA NOYE	20										
VALLEE DE LA BRESLE	22							1			
VALLEES DE LA SELLE ET DES EVOISSONS	63										
Picardie (total région)	996	2	12	1	366	1	2	14	8	1	8639

Cygne tuberculé *Cygnus olor* (dénombrement fiable)

996 oiseaux signalés sur l'ensemble de la région avec une distribution relativement homogène sur 101 sites élémentaires. 11 sites concentrent 50 % de l'effectif total et sur 76 d'entre eux, les effectifs étaient inférieurs à 10 puis sur 23, ils le sont à 60. Trois ont accueilli plus de 59 oiseaux : 60 à Amiens (parc de la Hotoie) (80), 63 à Mortefontaine (étang de l'Epine) (60) et 101 sur les Bas-champs de Cayeux (80) qui est le maximum régional. La Picardie intérieure compte 72,8 % de l'effectif régional.



Cygne noir *Cygnus ater* (dénombrement fiable)

2 individus de cette espèce échappée de captivité ont été notés en Vallée de la Marne (02).

Oie de tundra *Anser rossicus* (dénombrement fiable)

12 individus ont été notés sur les marais de la Souche (02), fait original pour cette espèce dont seuls quelques individus sont parfois présents sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80).

Oie à bec court *Anser brachyrhynchus* (dénombrement fiable)

1 oiseau de cette espèce rare en France était présent sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80).

Oie cendrée *Anser anser* (dénombrement fiable)

Un minimum de 366 individus observé sur la région dont 350 sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80). Les 16 autres ont été vus sur 7 sites élémentaires des 3 départements. D'ailleurs, il est probable qu'une partie de ces oiseaux soit d'origine captive.

Oie à tête barrée *Anser indicus* (dénombrement fiable)

Un individu de cette espèce allochtone a été observé sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80).

Oie cygnoïde *Anser cygnoides* (dénombrement fiable)

3 individus de cette espèce introduite ont été notés sur deux sites de l'Oise.

Bernache du Canada *Branta canadensis* (dénombrement fiable)

Un total de 14 oiseaux est rapporté de cette Bernache dont la quasi-totalité des individus observés est échappée de captivité. Sont à signaler : 5 et 6 oiseaux respectivement à Pont-Saint-Maxence et Angy dans l'Oise. Le groupe d'oiseaux fréquentant régulièrement la station de lagunage de Villers-Bocage a visiblement échappé aux observateurs (T. RIGAUD, com. pers.)

Bernache nonnette *Branta leucopsis* (dénombrement fiable)

8 ont été observées sur la Station de lagunage de Quend-Fort-Mahon (80).

Bernache cravant *Branta bernicla* (dénombrement fiable)

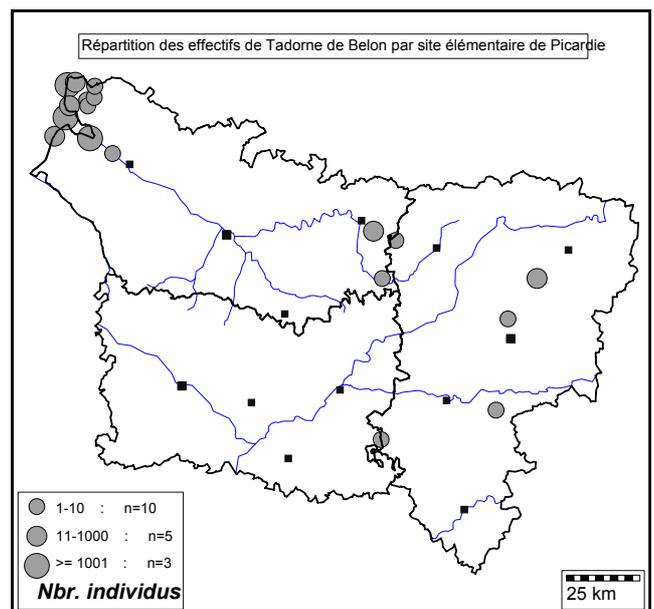
Au moins 1 oiseau était présent en Baie de Somme (Domaine public maritime, hors réserve naturelle) (80).

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* (dénombrement fiable)

8 639 individus ont été dénombrés dont 8 576 sur la Plaine Maritime Picarde (le littoral picard et la basse vallée de l'Authie et marais arrière-littoraux) avec 8 564 pour les sites littoraux (Baie de Somme, Baie d'Authie.. etc.).

63 autres individus ont été comptabilisés sur 7 sites intérieurs, surtout les bassins de décantation d'usine agroalimentaire où l'espèce niche.

Le Tadorne de Belon représente 29,2 % du total des anatidés dénombrés.



Anatidés : Canards de surface

Les canards de surface sont les espèces du genre *Anas* qui barbotent pour se nourrir et restent ainsi en surface.

Tableau 5 : Effectifs d'anatidés : Canard de surface, par zone géographique citée. total : effectif cumulé de l'ensemble des espèces du genre ou de l'espèce. Part de l'espèce ou du groupe d'espèces par rapport au groupe d'espèce mentionnée exprimé en % par zone géographique citée.

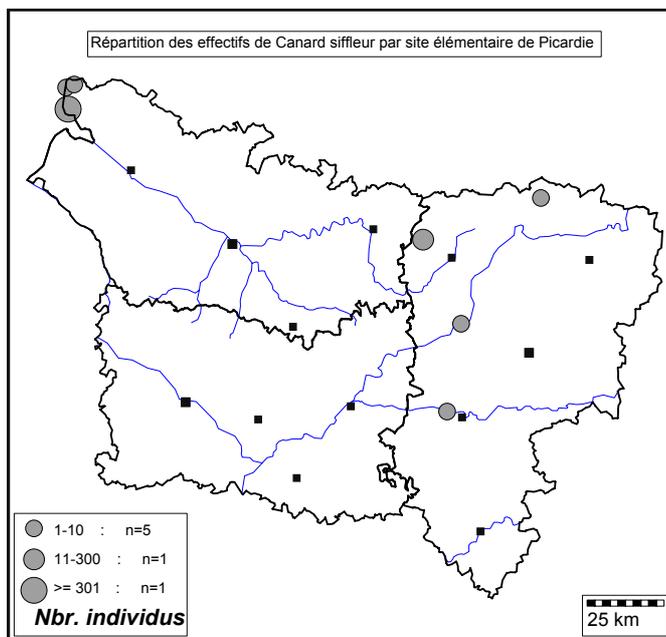
Localités/espèces	Canards									
	siffleur	chipeau	Sarcelle d'hiver	colvert	pilet	souchet	total : CdS	Part CdS par rapport au total des Anatidés : %	Part CdS par rapport à CdS total : %	Part du colvert par rapport au total
Aisne (total département)	17	105	420	3 392	7	27	3 968	58,7	31,5	50,1
VALLEE DE LA SOUCHE			55	450		1	506	97,7	4,0	86,9
ETANGS ET MARAIS DU VERMANDOIS	11	3	108	406	6	6	540	86,8	4,3	65,3
VALLEE DE L'AISE EN AVAL DE SOISSONS, JUSQU'A L'OISE	3	4		242			267	49,2	2,1	44,6
VALLEE DE L'OISE ET PLANS D'EAU DU LAONNOIS	2	24	167	202			395	42,7	3,1	21,8
PLANS D'EAU DE L'AILLETTE ET DE MONAMPTTEUIL		23	18	704			745	47,5	5,9	44,8
VALLEE DE L'AISE EN AMONT DE SOISSONS		49	67	613		2	731	42,2	5,8	35,4
ETANGS DU SUD DE L'AISE		2		433			435	90,2	3,4	89,8
ETANGS DU NORD DE L'AISE	1		5	342	1		349	94,1	2,8	92,2
Oise (total département)	0	15	128	3 190	0	0	3 333	68,3	26,4	65,4
VALLEE DE L'AISE DE COMPIEGNE A L'AISE				359			359	85,7	2,8	85,7
VALLEE DE L'OISE DE COMPIEGNE AU VAL D'OISE		12		771			783	48,7	6,2	47,9
ETANGS DU SUD DE L'OISE			123	1 146			1 269	84,8	10,1	76,6
VALLEE DU THERAIN EN AMONT DE BEAUVAIS		2		159			161	42,1	1,3	41,6
VALLEE DU THERAIN EN AVAL DE BEAUVAIS				120			120	47,6	1,0	47,6
VALLEE DE L'OISE DE COMPIEGNE A L'AISE				293			293	81,8	2,3	81,8
MARAIS DE SACY-LE-GRAND				15			15	100,0	0,1	100,0
AUTRES SITES		1	5	327			333	95,7	2,6	94,0
Somme (total département)	341	38	1 016	2 208	1 302	408	5 313	29,6	42,1	12,3
Somme (Plaine maritime picarde) (total)	341	35	956	1 630	1 302	408	4 672	27,4	37,0	9,6
LITTORAL PICARD	341	35	881	1 628	1 302	408	4 595	27,2	36,4	9,6
BASSE VALLEE DE L'AUTHE ET MARAIS ARRIERE-LITTORAUX			75	2			77	51,0	0,6	1,3
Somme intérieure (total)	0	3	60	578	0	0	641	69,4	5,1	62,6
VALLE DE LA SOMME EN AVAL D'AMIENS				4			4	11,4	0,0	11,4
VALLEE DE LA SOMME D'AMIENS A PERONNE		3	7	205			215	76,0	1,7	72,4
VALLEE DE LA SOMME EN AMONT DE PERONNE			30	31			61	59,8	0,5	30,4
VALLEE DE L'AVRE ET DE LA NOYE			14	95			109	84,5	0,9	73,6
VALLEE DE LA BRESLE			9	75			84	60,0	0,7	53,6
VALLEES DE LA SELLE ET DES EVOISSONS				168			168	71,5	1,3	71,5
Picardie (total région)	358	158	1 564	8 790	1 309	435	12 614	42,6	100,0	29,7

Les effectifs de Canard de surface représentent 42,6 % de celui de l'ensemble des espèces d'anatidés recensées et le Canard colvert contribue de façon très majoritaire à cette part avec 29,7 %. Avec le Tadome de Belon, il représente près de 60 % des anatidés dénombrés.

Canard siffleur *Anas penelope* (dénombrement fiable)

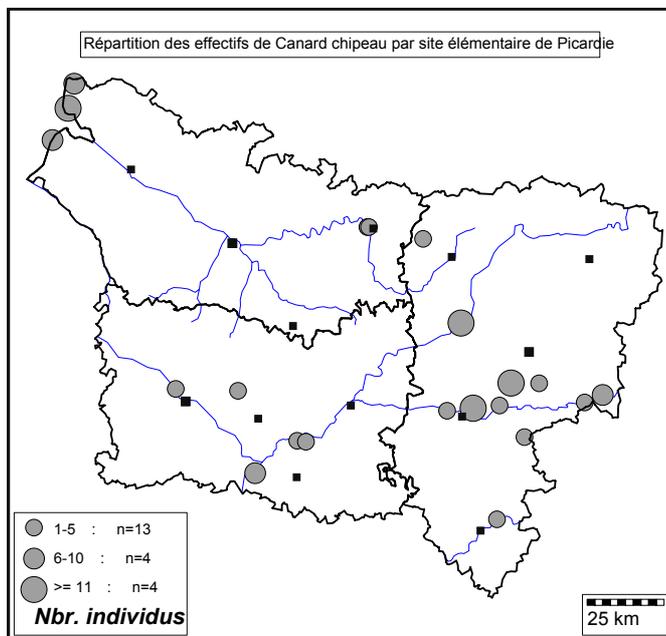
358 canards siffleurs ont été dénombrés dont la grande majorité, 94,1 % sur le littoral plus particulièrement sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80) (n=337).

11 ont été vus sur l'Etang de Vermand (02) et les 20 autres se répartissent sur 5 sites de l'Aisne et de la Somme littorale.



Canard chipeau *Anas strepera* (dénombrement fiable)

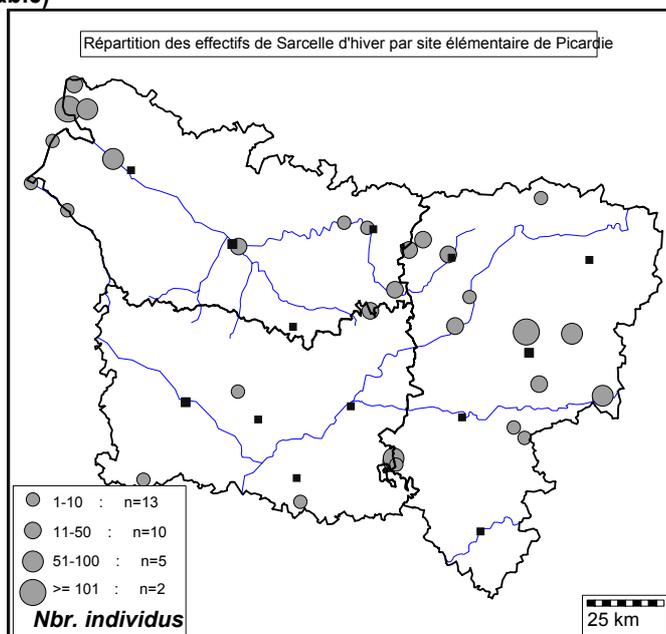
158 individus ont été observés sur 21 sites élémentaires répartis sur l'ensemble de la région. Quatre d'entre eux accueillent plus de 9 oiseaux : 19 sur le plan d'eau de Monampteuil (02), 22 sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80), 24 sur la Base nautique de la Frette (02) et 36 sur les Gravières de Bucy-le-Long (02). Cette espèce est plus abondante à l'intérieur, en particulier sur le département de l'Aisne qui avec 105 individus héberge 66,5 % du total régional.



Sarcelle d'hiver *Anas crecca* (dénombrement moyennement fiable)

Un total de 1 563 Sarcelles d'hiver a été dénombré dont près de la moitié, 775 sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80). Le reste de l'effectif se répartit sur 28 sites élémentaires, dont seuls 6 accueillent plus de 50 individus. Les deux principaux par l'importance des effectifs accueillis sont les Bassins d'Aulnois-sous-Laon (02) avec 155 et l'étang de Wallu à Vez (60) avec 87.

Près de 40 % de l'effectif régional de cette Sarcelle, se trouvait en Picardie intérieure, notamment dans le département de l'Aisne qui en hébergeait 26,9 %.



Canard colvert *Anas platyrhynchos* (dénombrement fiable)

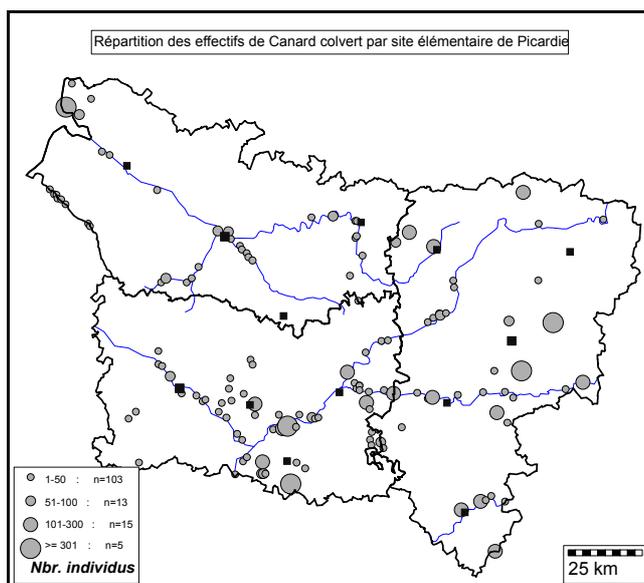
Il est le canard de surface le plus commun, il représente 29,7 % des canards de surface et est la deuxième espèce la plus abondante.

8 790 individus ont été dénombrés sur l'ensemble de la région. Ils s'y répartissent sur 139 sites élémentaires dont 51 accueillent moins de 10 oiseaux et 69 entre 10 et 100. Les rassemblements de plus de 100 sont au nombre de 19 dont les trois plus importants ont été notés en Réserve naturelle de la Baie de Somme (80) (1 486), sur le Plan d'eau de l'Ailette (02) (678) et sur l'Etang de l'Epine à Mortefontaine (60) (au moins 600).

La Picardie intérieure accueille 81,5 % de l'effectif régional.

Il faut signaler que cette espèce fait l'objet de relâchers à des fins cynégétiques d'individus au comportement et au phénotype non naturels. Ces oiseaux sont généralement comptabilisés. Sur le terrain, il n'est en effet pas toujours facile, selon les conditions d'observations, de détecter les oiseaux non sauvages. Il semble que les oiseaux sauvages stationnent plutôt sur les grands sites, avec des effectifs importants. En partant de ce cette hypothèse et intégrant les sites connus pour

accueillir des concentrations d'oiseaux sub-sauvages, nous pouvons estimer à environ 1/3 ceux des individus qui serait des oiseaux sub-sauvages.

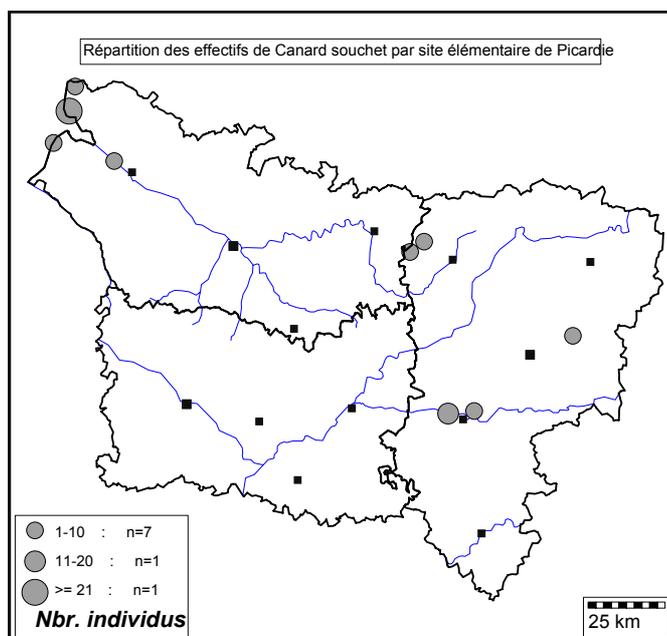


Canard pilet *Anas acuta* (dénombrement fiable)

1309 individus ont été recensés dont 1 302 sur le littoral en Réserve naturelle de la Baie de Somme (80). Les 7 autres ont été observés sur deux sites du département de l'Aisne.

Canard souchet *Anas clypeata* (dénombrement fiable)

435 oiseaux ont été comptabilisés, pour la grande majorité d'entre eux, soit 394 sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80). Parmi les 41 autres, 18 sont signalés sur les gravières de Pommiers, et 7 sites élémentaires accueillent moins de 9 oiseaux, ceci uniquement dans les départements de l'Aisne et de la Somme. Ainsi 93,6 % des effectifs régionaux ont été notés sur le littoral.



Anatidés : Canards plongeurs et total.

Les canards plongeur sont les espèces d'anatidés de taille modeste qui plonge pour récupérer leur nourriture.

Tableau 6 : Effectifs d'anatidés : Canards plongeurs et total tous espèces par zone géographique citée. total : effectif cumulé de l'ensemble des espèces du genre ou de l'espèce. Part de l'espèce ou du groupe d'espèces par rapport au groupe d'espèce mentionnée exprimé en % par zone géographique citée.

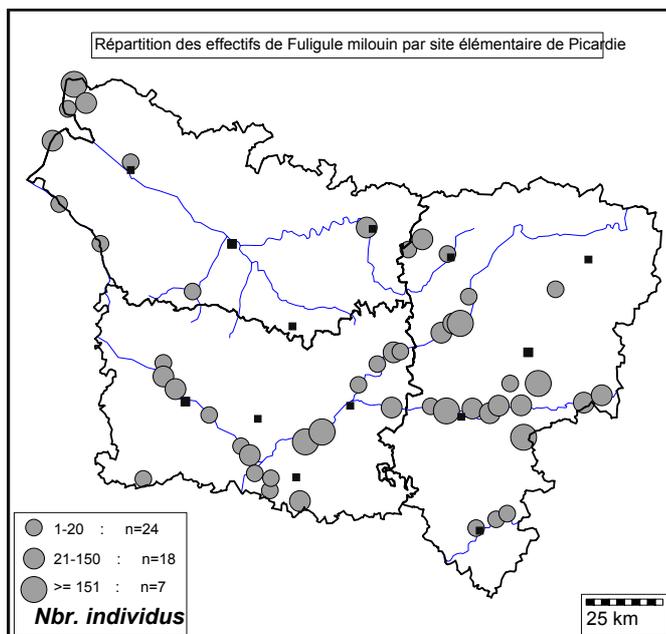
Localités/espèces	Fuligule							Macreuses				Harle		ANATIDES		
	Nette rousse	milouin	morillon	total : milouin et morillon	Part milouin et morillon par rapport anatidés total : %	milouinan	Eider à duvet	noire	brune	indéterminée	Part des Macreuses par rapport anatidés total : %	Garrat à œil d'or	piette	huppé	total	Part par rapport à Anatidés total : %
Aisne (total département)	0	1 545	952	2 497	36,9	1	0	0	0	0,0	0,0	4	16	0	6765	22,8
VALLÉE DE LA SOUCHE					0,0										518	1,7
ETANGS ET MARAIS DU VERMANDOIS		44	25	69	11,1										622	2,1
VALLÉE DE L' AISNE EN AVAL DE SOISSONS, JUSQU'À L'OISE		190	53	243	44,8							1			543	1,8
VALLÉE DE L'OISE ET PLANS D'EAU DU LAONNOIS		328	147	475	51,4	1						3	9		925	3,1
PLANS D'EAU DE L'AILETTE ET DE MONAMPTUIL		367	441	808	51,5								5		1570	5,3
VALLÉE DE L' AISNE EN AMONT DE SOISSONS		609	281	890	51,3							1			1734	5,9
ETANGS DU SUD DE L' AISNE		5	5	10	2,1								1		482	1,6
ETANGS DU NORD DE L' AISNE		2		2	0,5										371	1,3
Oise (total département)	2	975	223	1 198	24,5	0	1	0	0	0,0	0,0	6	0	0	4880	16,5
VALLÉE DE L' AISNE DE COMPIEGNE A L' AISNE	2	46		46	11,0										419	1,4
VALLÉE DE L'OISE DE COMPIEGNE AU VAL D'OISE		544	143	687	42,7		1					6			1609	5,4
ETANGS DU SUD DE L'OISE		125	2	127	8,5										1497	5,1
VALLÉE DU THERAIN EN AMONT DE BEAUVAIS		172	4	176	46,1										382	1,3
VALLÉE DU THERAIN EN AVAL DE BEAUVAIS		42	64	106	42,1										252	0,9
VALLÉE DE L'OISE DE COMPIEGNE A L' AISNE		45	10	55	15,4										358	1,2
MARAIS DE SACY-LE-GRAND					0,0										15	0,1
AUTRES SITES		1		1	0,3										348	1,2
Somme (total département)	2	407	118	525	2,9	0	5	2 273	70	280,0	14,6	9	2	69	17971	60,7
Somme (Plaine maritime picarde) (total)	2	366	93	459	2,7	0	5	2 273	70	280,0	15,4	7	2	69	17047	57,6
LITTORAL PICARD	2	336	86	422	2,5		5	2 273	70	280,0		7	2	69	16896	57,1
BASSE VALLÉE DE L'AUTHIE ET MARAIS ARRIERES LITTORAUX		30	7	37	24,5										151	0,5
Somme intérieure (total)	0	41	25	66	7,1	0	0	0	0	0,0	0,0	2	0	0	924	3,1
VALLÉE DE LA SOMME EN AVAL D'AMIENS		1	3	4	11,4										35	0,1
VALLÉE DE LA SOMME D'AMIENS A PERONNE		26	1	27	9,5										283	1,0
VALLÉE DE LA SOMME EN AMONT DE PERONNE					0,0										102	0,3
VALLÉE DE L'AVRE ET DE LA NOYE					0,0										129	0,4
VALLÉE DE LA BRÉSLES		10	21	31	22,1							2			140	0,5
VALLÉES DE LA SELLE ET DES EVOISSONS		4		4	1,7										235	0,8
Picardie (total région)	4	2 927	1 293	4 220	450,4	1	6	2 273	70	280,0	8,9	19	18	69	29616	100,0

Nette rousse *Netta rufina* (dénombrement fiable)

4 individus ont été repérés, 2 dans l'Oise et 2 dans la Somme. Cette espèce qui se distribue principalement autour de la Méditerranée est souvent détenue en captivité et les oiseaux observés dans notre région ne sont certainement pas tous des oiseaux sauvages.

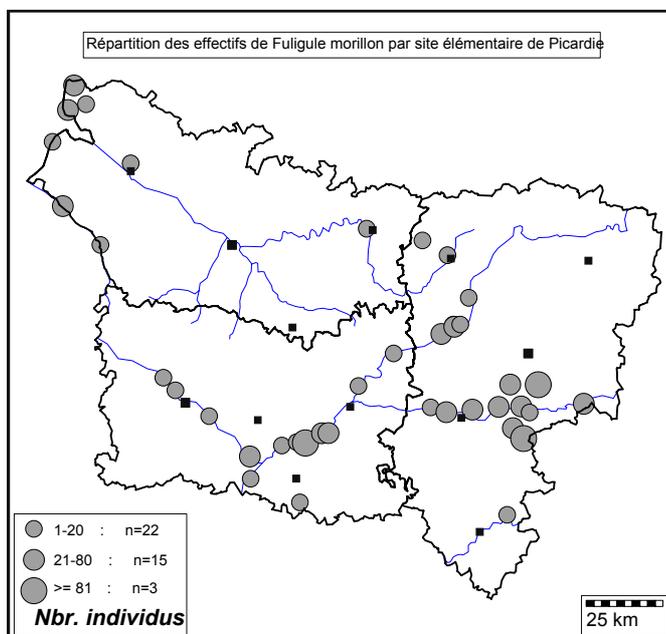
Fuligule milouin *Aythya ferina* (dénombrement fiable)

2 927 Fuligules milouins ont été dénombrés sur l'ensemble de la région et localisés sur 49 sites élémentaires. 6 d'entre eux concentrent plus de 50 % de l'effectif régional. 21 sites accueillent moins de 10 oiseaux, 18 moins de 100 et 10 entre 100 et 358 qui est le maximum régional, noté sur le Plan d'eau de l'Ailette.



Fuligule morillon *Aythya fuligula* (dénombrement fiable)

Les 1 293 individus dénombrés étaient répartis sur 40 sites élémentaires des trois départements. Parmi eux, 4 concentrent plus de 50 % de l'effectif et 6 accueillent entre 50 et 100 oiseaux. Les gravières de Bazoches-sur-Vesles (02) et le Plan d'eau de l'Ailette (02) avec respectivement 106 et 395 morillons hébergeaient les effectifs maximum pour la région. D'ailleurs ce dernier site concentre 34,1 % de l'effectif régional. Sur 15 sites élémentaires moins de 10 oiseaux étaient notés et sur 19, entre 10 et 50.



Les Fuligules milouin et morillon ont des schémas de répartition à peu près similaires. Leurs effectifs ont été dans leur très grande majorité notés en Picardie intérieure : 87,5 % pour le premier et 92,8 % pour le second. Ils se sont plus précisément distribués sur les vallées de l'Aisne amont, de l'Oise aval et les Plans d'eau de l'Ailette et de Monampteuil, ces 4 super-sites concentrant : 63,1 % des milouins et 78,3 % des morillons. Contrairement à leur situation pour le département de la Somme, ces deux espèces de Fuligules représentent une part importante des anatidés comptés dans l'Aisne et dans l'Oise : respectivement : 37,4 % et 25,1 %.

Fuligule milouinan *Aythya marila* (dénombrement fiable)

L'unique oiseau signalé l'a été sur la gravière de Brissay-Choigny (02).

Eider à duvet *Somateria mollissima* (dénombrement moyennement fiable)

Un total de 6 individus a été repéré : 5 sur le littoral picard et 1 à Moru-Ponpoint en Vallée de l'Oise de Compiègne au Val d'Oise.

Macreuse noire *Melanitta nigra* (dénombrement moyennement fiable)

2 273 oiseaux ont été dénombrés en mer, dont 2 265 au Nord de la Baie de Somme.

Macreuse brune *Melanitta fusca* (dénombrement moyennement fiable)

70 individus ont été observés, stationnant en mer, au Nord de la Baie de Somme

Macreuse indéterminée *Melanitta sp.* (dénombrement moyennement fiable)

280 notées en mer également au Nord de la Baie de Somme ; c'est ainsi un minimum de 2 623 Macreuses, toutes espèces confondues qui étaient présentes au large de la Côte picarde.

Garrot à œil d'or *Bucephala clangula* (dénombrement fiable)

19 individus ont été observés sur 7 sites élémentaires. Le maximum régional de 6 individus a été comptabilisé sur les gravières de Moru-Ponpoint (60).

Harle piette *Mergus albellus* (dénombrement fiable)

Un total de 18 individus a été observé dont la majorité se répartissait sur deux plans d'eau : 9 sur la Base nautique de la Frette (02) et 5 sur le Plan d'eau de l'Ailette (02).

Harle huppé *Mergus serrator* (dénombrement moyennement fiable)

69 oiseaux ont été comptabilisés sur le littoral picard, dont 65 en mer.

Rallidés et Gruidés.

Tableau 7 : Effectifs Grue et Rallidés par zone géographique citée. Part de l'espèce ou du groupe d'espèces par rapport au groupe d'espèces mentionnée exprimé en % par zone géographique citée.

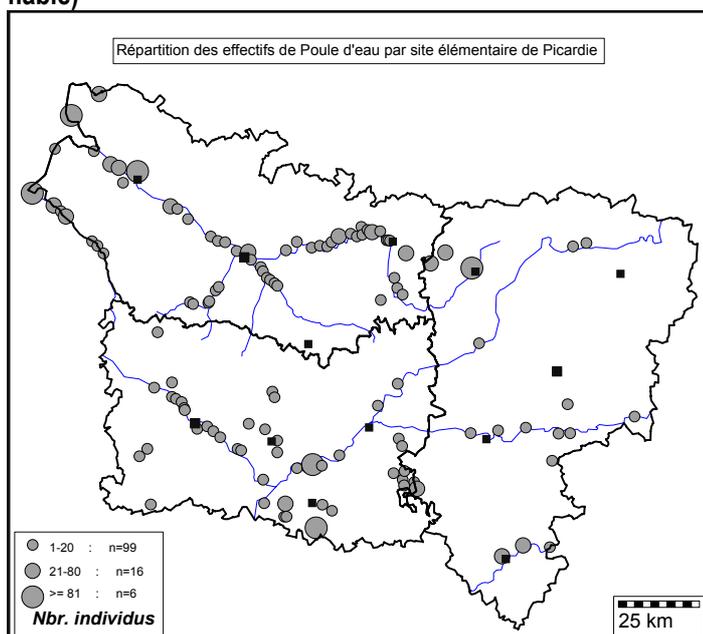
Localités/espèces	Râle d'eau	Gallinule poule-d'eau	Foulique macroule	Part par rapport à Foulique macroule total - %	Grue cendrée
Aisne (total département)	18	386	7 904	32,5	0
VALLÉE DE LA SOUCHE	1			0,0	
ETANGS ET MARAIS DU VERMANDOIS	17	293	537	2,2	
VALLÉE DE L'AISE EN AVANT DE SOISSONS, JUSQU'A L'AISE		5	945	3,9	
VALLÉE DE L'AISE ET PLANS D'EAU DU LAONNOIS		3	2 123	8,7	
PLANS D'EAU DE L'AILETTE ET DE MONAMPTÉUIL		6	1 550	6,4	
VALLÉE DE L'AISE EN AMONT DE SOISSONS		23	2 234	9,2	
ETANGS DU SUD DE L'AISE		47	512	2,1	
ETANGS DU NORD DE L'AISE		9	3	0,0	
Oise (total département)	3	589	6 919	28,5	0
VALLÉE DE L'AISE DE COMPIEGNE A L'AISE		15	893	3,7	
VALLÉE DE L'AISE DE COMPIEGNE AU VAL D'AISE		183	2 923	12,0	
ETANGS DU SUD DE L'AISE	1	237	314	1,3	
VALLÉE DU THERAIN EN AMONT DE BEAUVAIS		54	1 168	4,8	
VALLÉE DU THERAIN EN AVANT DE BEAUVAIS	1	15	1 177	4,8	
VALLÉE DE L'AISE DE COMPIEGNE A L'AISE		13	320	1,3	
MARAIS DE SACY-LE-GRAND			3	0,0	
AUTRES SITES	1	72	121	0,5	
Somme (total département)	0	1 131	9 479	39,0	1
Somme (Plaine maritime picarde) (total)	0	442	2 145	8,8	1
LITTORAL PICARD		412	1 874	7,7	1
BASSE VALLÉE DE L'AUTHIE ET MARAIS ARRIÈRE-LITTORAUX		30	271	1,1	
Somme intérieure (total)	0	689	7 334	30,2	0
VALLÉE DE LA SOMME EN AVANT D'AMIENS		146	580	2,4	
VALLÉE DE LA SOMME D'AMIENS A PERONNE		209	1 292	5,3	
VALLÉE DE LA SOMME EN AMONT DE PERONNE		59	708	2,9	
VALLÉE DE L'AVRE ET DE LA NOYE		49	337	1,4	
VALLÉE DE LA BRESLE		182	4 045	16,6	
VALLÉES DE LA SELLE ET DES EVOISSONS		44	372	1,5	
Picardie (total région)	21	2 106	24 302	100,0	1
Picardie intérieure (total)	21	1 664	22 157	91,2	0

Râle d'eau *Rallus aquaticus* (dénombrement peu fiable)

21 individus ont été localisés de cette espèce qui se tient surtout à couvert et qui est ainsi difficile à comptabiliser dans les conditions de ce comptage. Aussi, l'effectif noté doit être considéré comme non significatif.

Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus* (dénombrement peu fiable)

2 106 Poules d'eau ont été comptabilisées, comme pour l'espèce précédente, l'effectif est un minimum. La méthode de dénombrement utilisée ne permet pas de réaliser des décomptes satisfaisants pour cette espèce qui se tient à couvert et qui peut fréquenter de très petites étendues d'eau. Sur 77 sites élémentaires, moins de 10 individus ont été repérés soit sur plus de la moitié des 122 sites élémentaires où a été vue cette espèce. En fait, 8 sites concentrent la moitié des effectifs régionaux. Les maxima enregistrés sont : 284 sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80), 186 sur la Réserve naturelle des Marais d'Isles à Saint-Quentin (02) et 184 sur l'Etang de l'Épine à Mortefontaine (60).

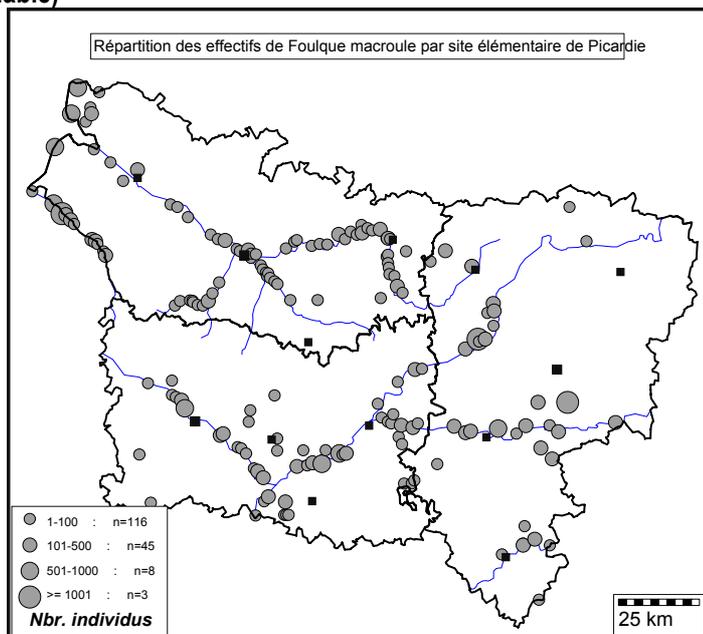


Dénombrement des oiseaux d'eau stationnant en Picardie à la mi-janvier 2004 : bilan. Picardie-Nature

Foulque macroule *Fulica atra* (dénombrement moyennement fiable)

Avec 24 302 oiseaux notés sur 176 sites élémentaires, la Foulque macroule est l'espèce la plus abondante et celle la mieux répartie sur l'ensemble des sites visités de la région. Sur 52 sites, les effectifs notés sont inférieurs à 20 individus et sur 16 ils sont supérieurs à 400. 15 sites élémentaires hébergent plus de la moitié des oiseaux dénombrés sur la région. Les maxima régionaux sont notés sur la Base nautique de Gamaches (80) avec 2 600 oiseaux, puis sur le Plan d'eau de l'Ailette (02) et la Base nautique de la Frette à Tergnier (02) avec respectivement 1 425 et 1 210 individus.

La Picardie Intérieure héberge 91,1 % de l'effectif régional.



Grue cendrée *Grus grus* (dénombrement fiable)

Un individu était présent sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80). Il s'agit d'un oiseau blessé.

Petits échassiers (Limicoles : Haematopodidés, Récurvirostridés, Charadriidés, Scolopacidés)

Tableau 8 : Effectifs de Petits échassiers par zone géographique citée.

Localités/espèces	Huîtrier pie	Avocette	Grand Gravelot	Pluvier doré	Pluvier argenté	Vanneau huppé	Bécasseau maubèche	Bécasseau sanderling	Bécasseau variable	Combattant	Bécassine des marais	Bécasse des bois	Barge à queue noire	Courlis cendré	Chevalier arlequin	Chevalier gambette	Chevalier culblanc	total : Petits échassiers
Aisne (total département)	0	0	0	0	0	170	0	0	0	0	11	0	0	0	0	0	8	189
VALLÉE DE LA SOUCHE																		
ÉTANGS ET MARAIS DU VERMANDOIS											10							10
VALLÉE DE L'AISSNE EN AVANT DE SOISSONS, JUSQU'À L'OISE																		
VALLÉE DE L'OISE ET PLANS D'EAU DU LAONNOIS						25											1	26
PLANS D'EAU DE L'AILETTE ET DE MONAMPTÉUIL																		
VALLÉE DE L'AISSNE EN AMONT DE SOISSONS						145					1							7
ÉTANGS DU SUD DE L'AISSNE																		
ÉTANGS DU NORD DE L'AISSNE																		
Oise (total département)	0	0	0	0	0	9 359	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	9364
VALLÉE DE L'AISSNE DE COMPIEGNE À L'AISSNE																		
VALLÉE DE L'OISE DE COMPIEGNE AU VAL D'OISE						9 354												9354
ÉTANGS DU SUD DE L'OISE																		3
VALLÉE DU THERAIN EN AMONT DE BEAUVAIS						1												1
VALLÉE DU THERAIN EN AVANT DE BEAUVAIS																		
VALLÉE DE L'OISE DE COMPIEGNE À L'AISSNE						4												2
MARAIS DE SACY-LE-GRAND																		
AUTRES SITES																		
Somme (total département)	8 805	60	200	414	350	1 251	225	25	6 634	32	6	1	188	1 645	3	91	3	19 933
Somme (Plaine maritime picarde) (total)	8 805	60	200	414	350	1 180	225	25	6 634	32	0	1	188	1 645	3	91	3	19 856
LITTORAL PICARD	8 805	60	200	414	350	1 180	225	25	6 634	32		1	188	1 645	3	91	3	19 856
BASSE VALLÉE DE L'AUTHIE ET MARAIS ARRIÈRE-LITTORAUX																		
Somme intérieure (total)	0	0	0	0	0	71	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	77
VALLÉE DE LA SOMME EN AVANT D'AMIENS																		
VALLÉE DE LA SOMME D'AMIENS À PERONNE						60												60
VALLÉE DE LA SOMME EN AMONT DE PERONNE											5							5
VALLÉE DE L'AVRE ET DE LA NOYE																		
VALLÉE DE LA BRESLE																		
VALLÉES DE LA SELLE ET DES EVOISSONS						11					1							12
Picardie (total région)	8 805	60	200	414	350	10 780	225	25	6 634	32	17	1	188	1 645	3	91	16	29 486
Picardie intérieure (total)	0	0	0	0	0	9 600	0	0	0	0	17	0	0	0	0	0	13	9 630

La majorité des espèces de ce groupe (13 sur 17) a été notée sur le littoral.

Huîtrier pie *Haematopus ostralegus* (dénombrement fiable)

8 805 oiseaux ont été comptabilisés, sur le littoral sur les Baies de Somme et d'Authie.

Avocette élégante *Recurvirostra avosetta* (dénombrement fiable)

Un effectif de 60 individus a été observé sur le littoral sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80).

Grand Gravelot *Charadrius hiaticula* (dénombrement fiable)

Un total de 200 individus a été compté sur deux sites du littoral : la Baie de Somme et la Station de lagunage de Quend-Fort-Mahon.

Pluvier doré *Pluvialis apricaria* (dénombrement peu fiable)

414 oiseaux ont été comptabilisés. Cette espèce stationnant préférentiellement sur les zones cultivées, l'effectif proposé est donc peu significatif pour la région. Aussi, seuls sont pris en compte les oiseaux stationnant sur les zones humides visitées dans le cadre de ce comptage. Elles sont peu nombreuses : Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80) et Station de lagunage de Quend-Fort-Mahon (80).

Pluvier argenté *Pluvialis squatarola* (dénombrement fiable)

350 individus ont été notés sur le littoral, en Baie de Somme.

Vanneau huppé *Vanellus vanellus* (dénombrement peu fiable)

10 780 individus ont été comptabilisés. La situation de cette espèce est la même que celle du Pluvier doré décrite précédemment avec un nombre de zones humides fréquentées plus nombreuses. Il faut souligner la présence de 9 354 oiseaux en vallée de l'Oise, certainement des oiseaux venus s'abreuver sur les plans d'eau.

Bécasseau maubèche *Calidris canutus* (dénombrement fiable)

225 ont été dénombrés en Baie de Somme.

Bécasseau sanderling *Calidris alba* (dénombrement fiable)

25 ont été comptabilisés sur le littoral picard dont 24 en Baie d'Authie.

Bécasseau variable *Calidris alpina* (dénombrement fiable)

6 634 individus ont été dénombrés sur le littoral picard dont 6 600 en Baie de Somme.

Combattant varié *Philomachus pugnax* (dénombrement fiable)

32 oiseaux ont été dénombrés sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80).

Bécassine des marais *Gallinago gallinago* (dénombrement peu fiable)

Seuls 17 individus ont été dénombrés sur l'ensemble de la région. Pour cette espèce, il faut souligner que la méthode de comptage ne permet pas d'espérer un comptage des effectifs présents. L'espèce est en effet très discrète se tenant à couvert dans la végétation et se rassemblant rarement.

Bécasse des bois *Scolopax rusticola* (dénombrement peu fiable)

Un oiseau a été noté sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80). La remarque faite pour l'espèce précédente est valable pour la Bécasse, en ajoutant que cette dernière fréquente surtout des milieux non humides, c'est-à-dire visités dans le cadre du présent comptage.

Barge à queue noire *Limosa limosa* (dénombrement fiable)

188 ont été dénombrées sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80).

Courlis cendré *Numenius arquata* (dénombrement fiable)

1 645 oiseaux ont été comptabilisés sur le littoral dont 1 640 sur la Baie de Somme (80).

Chevalier arlequin *Tringa erythropus* (dénombrement fiable)

3 ont été dénombrés sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (Parc ornithologique du Marquenterre) (80).

Chevalier gambette *Tringa totanus* (dénombrement fiable)

91 ont été comptabilisés sur la Réserve naturelle de la Baie de Somme (80).

Chevalier culblanc *Tringa ochropus* (dénombrement fiable)

16 Chevaliers cul-blanc ont été dénombrés sur 9 sites élémentaires à l'intérieur des trois départements avec des effectifs allant de 1 à 3.

Mouettes et Goélands (Laridés)

Tableau 9 : Effectifs Mouettes et Goélands par zone géographique citée.

Localités/espèces	Mouette pygmée	Mouette rieuse	Goéland cendré	Goéland brun	Goéland argenté	Goéland marin	Laridés total
Aisne (total département)	0	6582	9	8	32	0	6631
VALLÉE DE LA SOUCHE							
ETANGS ET MARAIS DU VERMANDOIS		247		8	29		284
VALLÉE DE L'AISE EN AVAL DE SOISSONS, JUSQU'À L'OISE		756	7				763
VALLÉE DE L'OISE ET PLANS D'EAU DU LAONNOIS		4018	2				4020
PLANS D'EAU DE L'AILETTE ET DE MONAMPTÉUIL		825					825
VALLÉE DE L'AISE EN AMONT DE SOISSONS		305					305
ETANGS DU SUD DE L'AISE		359					359
ETANGS DU NORD DE L'AISE		72			3		75
Oise (total département)	0	3103	0	0	32	0	3135
VALLÉE DE L'AISE DE COMPIEGNE À L'AISE		308					308
VALLÉE DE L'OISE DE COMPIEGNE AU VAL D'OISE		1757			20		1777
ETANGS DU SUD DE L'OISE		646					646
VALLÉE DU THERAIN EN AMONT DE BEAUVAIS		76			12		88
VALLÉE DU THERAIN EN AVAL DE BEAUVAIS		189					189
VALLÉE DE L'OISE DE COMPIEGNE À L'AISE		115					115
MARAIS DE SACY-LE-GRAND							
AUTRES SITES		12					12
Somme (total département)	8	2165	6088	13	6822	258	15354
Somme (Plaine maritime picarde) (total)	8	0	6070	0	6640	258	12976
LITTORAL PICARD	8		6070		6640	258	12976
BASSE VALLÉE DE L'AUTHIE ET MARAIS ARRIÈRE-LITTORAUX							
Somme intérieure (total)	0	2165	18	13	182	0	2378
VALLÉE DE LA SOMME EN AVAL D'AMIENS		350			3		353
VALLÉE DE LA SOMME D'AMIENS À PERONNE		1172	18	13	65		1268
VALLÉE DE LA SOMME EN AMONT DE PERONNE		537			1		538
VALLÉE DE L'AVRE ET DE LA NOYE		83			10		93
VALLÉE DE LA BRESLE							0
VALLÉES DE LA SELLE ET DES EVOISSONS		23			103		126
Picardie (total région)	8	11850	6097	21	6886	258	25120
Picardie intérieure (total)	0	11850	27	21	246	0	12144

Mouette pygmée *Larus minutus* (dénombrement peu fiable)

8 oiseaux ont été vus sur 3 sites élémentaires littoraux.

Mouette rieuse *Larus ridibundus* (dénombrement peu fiable)

Pour cette espèce, ses dortoirs n'ayant pas été systématiquement dénombrés, les effectifs relevés restent donc peu significatifs et constituent un minimum de 11 850 oiseaux rapportés.

Goéland cendré *Larus canus* (dénombrement peu fiable)

Cette espèce principalement littorale n'a pas fait l'objet d'un comptage exhaustif sur le super-site « littoral picard », un effectif de 6 070 y a cependant été noté. 27 oiseaux ont été repérés à l'intérieur des terres : 9 dans l'Aisne et 18 en Somme intérieure.

Goéland brun *Larus fuscus* (dénombrement peu fiable)

Même remarque que pour l'espèce précédente, l'effectif pour le littoral picard n'est pas disponible. 21 individus ont été notés à l'intérieur des terres : 8 dans l'Aisne et 18 en Somme intérieure.

Goéland argenté *Larus argentatus* (dénombrement peu fiable)

Le Goéland argenté se trouve dans la même situation que la Mouette rieuse : 6 886 individus notés.

Goéland marin *Larus marinus* (dénombrement peu fiable)

Cette espèce littorale n'a pas fait l'objet d'un comptage exhaustif. Seul un effectif pour la Baie de Somme est disponible : 258.

Un total de 68 espèces des familles d'oiseaux cible du comptage a été noté. Pour 5 d'entre-elles, les oiseaux observés ont vraisemblablement été introduits ou se sont échappés de captivité, voir sont issus de couples ayant ces caractéristiques (LE MARECHAL P. & DUBOIS P. J. (2003)). Il s'agit de : Cygne noir, Oie à tête barrée, Oie cygnoïde, Bernache du Canada et Nette rousse. Pour 14, les dénombrements réalisés peuvent être considérés comme peu fiables pour déterminer les effectifs stationnant dans notre région et/ou sur les super-sites. Il s'agit de : Butor étoilé, Bihoreau gris, Râle d'eau, Gallinule poule-d'eau, Pluvier doré, Vanneau huppé, Bécassine des marais, Bécasse des bois, Mouette pygmée, Mouette rieuse, Goéland cendré, Goéland brun, Goéland argenté et Goéland marin.

Ainsi, pour 55 espèces, nous considérons donc que les dénombrements peuvent être analysés. Parmi celles-ci, l'espèce la plus abondante est la Foulque macroule avec 24 302 individus, viennent ensuite le Canard colvert (8 825), l'Huîtrier pie (8 805), le Tadorne de Belon (8 637) et le Bécasseau variable (6 634). 7 espèces ont des effectifs régionaux compris entre 3 000 et 1 000 individus, il s'agit des : Fuligule milouin (2 927), Grand Cormoran (2 335), Macreuse noire (2 273), Courlis cendré (1 645), Sarcelle d'hiver (1 564), Grèbe huppé (1 342), Canard pilet (1 309) et Fuligule morillon (1 293). Enfin, près de la moitié des espèces (n=23) a un effectif inférieur à 20 individus.

Sur le plan de la distribution des espèces, il faut souligner que 25 (sur ces 55) sont présentes exclusivement sur la Plaine maritime picarde. Il s'agit de : deux espèces de Plongeon, Cigogne blanche, Spatule blanche, Oie à bec court, Oie à tête barrée, Bernache nonnette, Bernache cravant, Tadorne de Belon, Eider à duvet, les deux espèces de Macreuse, Harle huppé, Huîtrier pie, Avocette élégante, Grand Gravelot, Pluvier argenté, les trois espèces de Bécasseau, Combattant varié, Barge à queue noire, Courlis cendré, Chevalier arlequin et Chevalier gambette.

Approche par unité géographique (spatiale)

Cette approche vise à apprécier l'importance des effectifs et la diversité des espèces hébergées par les différents niveaux géographiques concernés par le présent dénombrement : région, département, super-site et site élémentaire.

Pour ce faire, la démarche évidente serait de cumuler l'ensemble des données collectées sur chacun d'entre eux et de produire les bilans cartographiques et numériques. Cependant, la fiabilité du dénombrement varie selon les espèces, et certainement pour une même espèce selon les sites élémentaires. En outre, chaque espèce n'utilise pas de la même façon les sites élémentaires. En fonction de cette utilisation, elle s'y concentre plus ou moins. Ainsi, par exemple, les espèces dénombrées aux dortoirs peuvent utiliser plusieurs sites élémentaires dans la journée et se rassembler sur le site « dortoir ». Ainsi, il présente des effectifs importants qui ne reflètent qu'une partie de la réalité de l'usage qu'en fait l'oiseau.

Face à cette situation disparate, nous proposons d'avoir une approche globale de la répartition des effectifs pour les espèces ayant le même usage des sites (excluant ainsi celles dénombrés sur leurs dortoirs) et pour lesquelles leur dénombrement est jugé fiable. Elles sont au nombre de 52 : Plongeurs et Grèbes, grands échassiers (à l'exception de l'Aigrette garzette, du Héron gardeboeuf, du Bihoreau gris et du Butor étoilé), les anatidés, Foulque et petits échassiers (sauf Vanneaux huppés, Pluvier doré, Bécassine des marais et Bécasse des bois).

Tableau 10 : Effectifs cumulés de Plongeurs et Grèbes, grands échassiers (à l'exception de l'Aigrette garzette, du Héron gardeboeuf, du Bihoreau gris et du Butor étoilé), anatidés, la Foulque et petits échassiers (sauf Vanneau huppé, Pluvier doré, Bécassine des marais et Bécasse des bois), par super-site et département.

Localités	TOTAL	% effectif dép.	% effectif rég.	Part Canard colvert-Foulque macroule de l'effectif total : %
Aisne (total département)	15 342	100,0	20,1	73,6
VALLEE DE LA SOUCHE	522	3,4	0,7	86,2
ETANGS ET MARAIS DU VERMANDOIS	1 249	8,1	1,6	75,5
VALLEE DE L' AISNE EN AVAL DE SOISSONS, JUSQU'A L'OISE	1 535	10,0	2,0	77,3
VALLEE DE L'OISE ET PLANS D'EAU DU LAONNOIS	3 255	21,2	4,3	71,4
PLANS D'EAU DE L'AILETTE ET DE MONAMPTEUIL	3 217	21,0	4,2	70,1
VALLEE DE L' AISNE EN AMONT DE SOISSONS	4 115	26,8	5,4	69,2
ETANGS DU SUD DE L' AISNE	1 046	6,8	1,4	90,3
ETANGS DU NORD DE L' AISNE	403	2,6	0,5	85,6
Oise (total département)	12 419	100,0	16,3	81,4
VALLEE DE L' AISNE DE COMPIEGNE A L' AISNE	1 353	10,9	1,8	92,5
VALLEE DE L'OISE DE COMPIEGNE AU VAL D'OISE	4 759	38,3	6,2	77,6
ETANGS DU SUD DE L'OISE	1 903	15,3	2,5	76,7
VALLEE DU THERAIN EN AMONT DE BEAUVAIS	1 618	13,0	2,1	82,0
VALLEE DU THERAIN EN AVAL DE BEAUVAIS	1 533	12,3	2,0	84,6
VALLEE DE L'OISE DE COMPIEGNE A L' AISNE	734	5,9	1,0	83,5
MARAI DE SACY-LE-GRAND	22	0,2	0,0	81,8
AUTRES SITES	497	4,0	0,7	90,1
Somme (total département)	48 545	100,0	63,6	24,1
Somme (Plaine maritime picarde) (total)	39 644	81,7	52,0	9,5
LITTORAL PICARD	39 205	80,8	51,4	8,9
BASSE VALLEE DE L'AUTHIE ET MARAIS ARRIERE-LITTORAUX	439	0,9	0,6	62,2
Somme intérieure (total)	8 901	18,3	11,7	88,9
VALLE DE LA SOMME EN AVAL D'AMIENS	687	1,4	0,9	85,0
VALLEE DE LA SOMME D'AMIENS A PERONNE	1 664	3,4	2,2	90,0
VALLEE DE LA SOMME EN AMONT DE PERONNE	862	1,8	1,1	85,7
VALLEE DE L'AVRE ET DE LA NOYE	503	1,0	0,7	85,9
VALLEE DE LA BRESLE	4 491	9,3	5,9	91,7
VALLEES DE LA SELLE ET DES EVOISSONS	694	1,4	0,9	77,8
Picardie (total région)	76 306		100	43,4
Picardie intérieure (total)	36 662		48,0	80,0

Pour les 52 espèces concernées, 76 306 individus ont été dénombrés mais pour la totalité des 68 espèces, ils ont été 117 307.

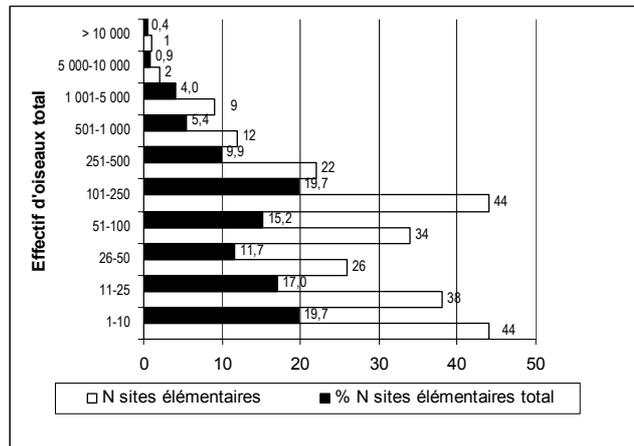
L'examen du tableau n°10 révèle que l'effectif départemental le plus important a été enregistré pour la Somme qui a accueilli 63,6 % de l'effectif régional ; vient ensuite le département de l'Aisne (20,1 %) puis celui de l'Oise (16,3 %). La pôle position de la Somme tient aux effectifs notés sur sa façade maritime qui, à elle seule, concentre 52 % de l'effectif régional. Les zones humides de la Picardie intérieure totalisent 36 662 oiseaux des espèces concernées soit 48 % de l'effectif régional. L'Aisne a contribué à hauteur de 41,8 % de ce total d'oiseaux, l'Oise pour 33,9 % et la Somme intérieure pour 24,2 %.

Des super-sites, le Littoral picard accueille le plus grand nombre d'oiseaux avec 39 205 soit 51,4 % du total régional, viennent ensuite la Vallée de l'Oise de Compiègne au Val d'Oise (6,2 %/4 759 individus) et la Vallée de la Bresle (5,9 %/4 491 individus). Ces 3 super-sites concentrent ainsi près de 65 % du décompte régional.

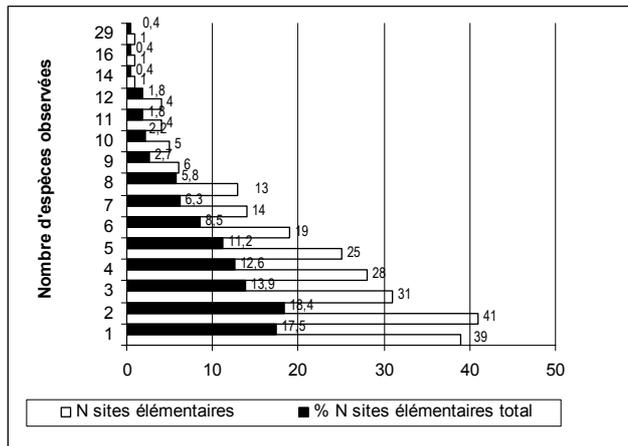
Il faut souligner l'importance que prennent deux espèces, le Canard colvert et la Foulque macroule qui représentent 43,6 % des effectifs régionaux totaux mais surtout, 80 % des effectifs d'oiseaux notés en Picardie Intérieure.

A l'échelle des sites élémentaires, la situation peut être résumée dans les graphiques 1 et 2 et le tableau 11 qui suivent.

Graphique 1 : effectifs d'oiseaux total par site élémentaire (52 espèces)



Graphique 2 : nombre d'espèces observées par site élémentaire (52 espèces).



Tableaux 11 : nom et effectifs du super-site et du site élémentaire accueillant l'effectif maximum pour chaque espèce au dénombrement jugé fiable. (RNBDs : réserve naturelle de la Baie de Somme).

Localités/espèces	Total Région	Nom du super-site	Nom du site élémentaire
Plongeon catmarin	696	696 - Littoral Picard	528 - Cayeux-sur-mer (en mer) (80)
Plongeon arctique	1	1 - Littoral Picard	1 - Quend (en mer) (80)
Plongeon indéterminé	840	840 - Littoral Picard	790 - Quend (en mer) (80)
Grèbe castagneux	746	244 - Vallée de la Bresle	101 - Base nautique de Gamaches (80)
Grèbe huppé	1342	502 - Littoral Picard	304 - Quend (en mer) (80)
Grèbe esclavon	3	2 - Littoral Picard	2 - Bas-champs de Cayeux (80)
Grand Cormoran	2335	434 - Littoral Picard	421 - Gravières de Pommiers (02)
Aigrette garzette	189	184 - Littoral Picard	184 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Aigrette garde-bœuf	14	14 - Littoral Picard	14 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Grande Aigrette	26	7 - Basse vallée de l'Authie et marais arrière-littoraux	6 - Villers-sur-Authie (80)
Héron cendré	430	57 - Littoral Picard	33 - Noyelles-sur-mer (basse vallée de la Somme) (80)
Cigogne blanche	23	23 - Littoral Picard	23 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Spatule blanche	6	6 - Littoral Picard	6 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Cygne tuberculé	996	240 - Littoral Picard	101 - Bas-champs de Cayeux (80)
Cygne noir	2	2 - Etangs du Sud de l'Aisne	2 - Mont Saint-Père (80)
Oie des moissons	12	12 - Vallée de la Souche	12 - Marchais (02)
Oie à bec court	1	1 - Littoral Picard	1 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Oie cendrée	366	350 - Littoral Picard	350 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Oie à tête barrée	1	1 - Littoral Picard	1 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Oie cygnoïde	2	2 - Vallée de l'Aisne de Compiègne à Aisne	1 - Etang de Toulevois et Oise à Compiègne
Bernache du Canada	14	6 - Vallée du Thérain en aval de Beauvais	6 - Angy (60)
Bernache nonnette	8	8 - Littoral Picard	8 - Station de lagunage de Quend-Fort-Mahon (80).
Bernache cravante	1	1 - Littoral Picard	1 - Baie de Somme (80)
Tadorne de Belon	8639	8570 - Littoral Picard	7087 - Baie de Somme
Canard siffleur	358	358 - Littoral Picard	337 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Canard chipeau	158	49 - Vallée de l'Aisne en amont de Soissons	36 - Bucy-le-long (02)
Sarcelle d'hiver	1564	881 - Littoral Picard	775 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Canard colvert	8790	1628 - Littoral Picard	1 486 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Canard pilet	1309	408 - Littoral Picard	1 302 - Réserve Naturelle de la Baie de Somme (80)
Canard souchet	435	1 302 - Littoral Picard	394 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Nette rousse	4	2 Vallée de l'Aisne de Compiègne à Aisne et Littoral Picard	2 - Gravière de Couloisy (02) et Réserve Naturelle de la Baie de Somme (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Fuligule milouin	2927	609 - Vallée de l'Aisne en amont de Soissons	358 - Plan d'eau de l'Ailette (02)
Fuligule morillon	1293	441 - Plan d'eau de l'Ailette et de Monampneuville	395 - Plan d'eau de l'Ailette (02)
Fuligule milouinane	1	1 - Vallée de l'Oise et Plans d'eau du Laonnois	1 - Gravière de Brissay-Choigny (02).
Eider à duvet	6	5 - Littoral Picard	5 - Quend (en mer) (80)
Macreuse noire	2273	2273 - Littoral Picard	2265 - Quend (en mer) (80)
Macreuse brune	70	70 - Littoral Picard	70 - Quend (en mer) (80)
Macreuse indéterminée	280	280 - Littoral Picard	280 - Quend (en mer) (80)
Garrot à œil d'or	19	7 - Littoral Picard	6 - Gravière de Moru-Ponpoint (60)
Harle piette	18	9 - Vallée de l'Oise et Plans d'eau du Laonnois	9 - Base nautique de La Frette (02)
Harle huppé	69	69 - Littoral Picard	65 - Cayeux-sur-mer (en mer) (80)
Grue cendrée	1	1 - Littoral Picard	1 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Foulque macroule	24302	4045 - Vallée de la Bresle	2 600 - Base nautique de Gamaches (80)
Huitrier pie	8805	8 805 - Littoral Picard	6 185 - Baie de Somme (80)
Avocette	60	60 - Littoral Picard	60 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Grand Gravelot	200	200 - Littoral Picard	161 - Baie de Somme (80)
Pluvier argenté	350	350 - Littoral Picard	350 - Baie de Somme (80)
Bécasseau maubèche	225	225 - Littoral Picard	225 - Baie de Somme (80)
Bécasseau sanderling	25	25 - Littoral Picard	24 - Baie d'Authie (80)
Bécasseau variable	6634	6 634 - Littoral Picard	6 600 - Baie de Somme (80)
Combattant	32	32 - Littoral Picard	32 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Barge à queue noire	188	188 - Littoral Picard	188 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Courlis cendré	1645	1 645 - Littoral Picard	1 645 - Baie de Somme (80)
Chevalier arlequin	3	3 - Littoral Picard	3 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Chevalier gambette	91	91 - Littoral Picard	91 - RNBDs (Parc Ornithologique du Marquenterre) (80)
Chevalier culblanc	16	7 - Vallée de l'Aisne en amont de Soissons	3 - Bucy-le-long (02), Vauciennes (60), Grand-Laviers (80)

Sur un total de 232 sites élémentaires, la très grande majorité accueille un effectif très limité d'oiseaux : 45,3 % d'entre eux en accueillent moins de 50. Seuls 12 sites en hébergeaient plus de 1 000, parmi eux, 6 se trouvaient en Picardie intérieure : le Plan d'eau de l'Ailette (02) (n = 2 962), les gravières de Gamaches (80) (n=2 739), les gravières de Moru-Ponpoint (60) (n=1 348), la Base nautique de La Frette à Tergnier (02) (n = 1 304), les gravières de Longueil-Sainte-Marie (60) (n= 1203) et les gravières de Bucy-le-Long (02) (n = 1 113). Les 5 premiers sites élémentaires par l'importance de leurs effectifs (appartenant au super-site Littoral picard) hébergeaient 46,9 % de l'effectif régional. Les 5 sites de la Picardie intérieure les plus importants de part leurs effectifs concentraient plus de 25 % de cette partie de la région.

La situation est proche pour la répartition de la diversité des espèces. 52 % présentaient 3 espèces au plus (sur les 44 concernées). Là encore les sites littoraux tiennent une place première puisque la réserve naturelle de la Baie de Somme a hébergé les effectifs maxima notés sur la région pour 25 espèces (sur 55).

Les effectifs régionaux dans le contexte national et international

Dans le but de relativiser l'importance des effectifs régionaux, nous proposons dans le tableau 12, les effectifs régionaux, français et internationaux accompagnés du pourcentage que représente l'effectif régional par rapport à celui de notre pays et à la population totale concernée. Pour ce faire, nous avons pris en compte les effectifs moyens nationaux et les minimums de la zone biogéographique concernée pour les espèces d'origine sauvage dont les dénombrements sont jugés fiables (soit 49).

Pour les effectifs nationaux, sont proposés le décompte des oiseaux effectués en 2003 selon respectivement DECEUNINCK B. & al. (2004), MAHEO R. (2004) & MAHEO R. (com. pers.) auxquels ont été ajoutés les effectifs moyens notés au cours des dernières années selon DECEUNINCK B. et al. (2004), DUBOIS & Al. (2000) et GILLIER JM. & Al. (2000). Pour les anatidés la période de référence prise en compte est 1997 à 2003.

Pour les effectifs internationaux, ont été utilisés selon les groupes d'espèces, plusieurs références : GILLIER JM. & Al. (2000), STROUD DA, et al. (2004) et WETLANDS INTERNATIONAL (2002). Ont été relevés les effectifs de la population de l'espèce dont sont issus les oiseaux qui fréquentent notre région (sous-espèce, zone biogéographique/voie de migration...) GILLIER JM. & Al. (2000).

Par rapport aux effectifs de la population totale (zone biogéographique ou voie de migration), pour 4 espèces le décompte régional représente plus de 1 % : le Tadorne de Belon (2,88), le Canard pilet (2,18), le Canard souchet (1,09) et la Foulque macroule (1,39) et pour 4, il est supérieur à 0,5 % : Grand Cormoran (0,85), Fuligule milouin (0,84), l'Huîtrier pie (0,86) et Bécasseau variable (0,50). Enfin, pour 16 espèces, l'effectif régional correspond à plus de 0,1%.

Comparé à l'effectif national, pour 4 oiseaux, l'effectif picard représente plus de 15 % : Plongeon catmarin (421,81 %), Bernache nonnette (24,24 %), Huîtrier pie (19,79 %) et Tadorne de Belon (16,5 %) et pour 3, entre 10 et 14 % : Grèbe castagneux (12,43 %), Cygne tuberculé (11,34 %) et Foulque macroule (10,69). Enfin, pour 4 espèces, il est compris entre 5 et 9 % : Canard pilet, Macreuses noire et brune et Courlis cendré. Pour le Plongeon catmarin, le pourcentage est surprenant, il tient à un effectif moyen national calculé sur des années où cette espèce dont les mêmes effectifs fluctuent beaucoup était peu abondante dans notre pays.

Tableau 12 : Effectifs pour les 49 espèces d'origine sauvage au dénombrement fiable pour la région, la France et la zone biogéographique et/ou voie de migration concernées.

Localités/ espèces	Total région	% Pic/ effectif moyen France	Effectif français : (2003)/ effectifs moyens	% Pic/Zone biogéog. (mini)	Effectif de zone biogéographique concernée (min/maxi)
Plongeon catmarin	696	421,81	?/37 à 165	0,38	183 000/420 000
Plongeon arctique	1	0,00	?/500 à 1000	0,00	360 000/690 000
Grèbe castagneux	746	12,43	?/6000	0,32	230 000/450 000
Grèbe huppé	1342	4,07	?/33000	0,36	368 000/579 000
Grèbe esclavon	3	0,86	?/350	0,12	2 600/4 1000
Grand Cormoran	2335	3,20	?/73000	0,85	275 000/340 000
Aigrette garzette	189	?	8919/?	0,15	125 000/143 00
Aigrette garde-bœuf	14	?	3054/?	0,01	250 000/300 000
Grande Aigrette	26	2,60	?/ > 1 000	0,07	38 800/54 300
Héron cendré	430	0,43	?/ > 100 000	0,16	263 000/286 00
Cigogne blanche	23		?	0,02	93000
Spatule blanche	6		?	0,06	9950
Cygne tuberculé	996	10,87	11 586/9 161	0,40	250000
Oie des moissons	12	0,40	3 581/3 013	0,01	100000
Oie à bec court	1		0	0,00	37000
Oie cendrée	366	3,84	14 610/9 519	0,09	40000
Bernache nonnette	8	24,24	76/33	0,00	360000
Bernache cravant	1	0,00	95 360/96 803	0,00	215000
Tadorne de Belon	8639	16,50	50 704/52 358	2,88	300000
Canard siffleur	358	0,84	50 262/ 42 835	0,02	1500000
Canard chipeau	158	0,86	19 457/18 459	0,26	60000
Sarcelle d'hiver	1564	1,47	98 321/106 272	0,39	400000
Canard colvert	8790	3,63	285 324/242 110	0,20	4500000
Canard pilet	1309	7,15	26 331/18 297	2,18	60000
Canard souchet	435	1,63	30 299/26 623	1,09	40000
Fuligule milouin	2927	3,37	90 963/86 746	0,84	350000
Fuligule morillon	1293	2,55	46 874/50 751	0,11	1200000
Fuligule milouinan	1	0,05	1 565/1 846	0,00	310000
Eider à duvet	6	0,33	716/1 814	0,00	1200000
Macreuse noire	2273	8,21	28 301/27 696	0,14	1600000
Macreuse brune	70	7,35	165/952	0,01	1000000
Garrot à œil d'or	19	0,69	2 700/2 749	0,00	400000
Harle piette	18	3,11	391/578	0,05	40000
Harle huppé	69	1,62	3 803/4 269	0,04	170000
Grue cendrée	1	0,01	?/17000 à 2000	0,00	75000
Foulque macroule	24302	10,69	237 055/227 332	1,39	1750000
Huitrier pie	8805	19,79	50 000/44 500	0,86	1020000
Avocette	60	0,34	15 400/17 700	0,08	73000
Grand Gravelot	200	1,67	13 500/12 000	0,27	73000
Pluvier argenté	350	1,41	24 500/24 800	0,14	247000
Bécasseau maubèche	225	0,84	31 000/26 700	0,05	450000
Bécasseau sanderling	25	0,31	19 000/8 000	0,02	123000
Bécasseau variable	6634	2,27	320 000/292 000	0,50	1330000
Combattant	32		550/?	0,00	> 1 000 000
Barge à queue noire	188	3,30	12 200/5 700	0,13	148 000/183 000
Courlis cendré	1645	8,89	20 000/18 500	0,39	420000
Chevalier arlequin	3	1,20	200/250	0,01	30 000/76 000
Chevalier gambette	91	2,28	5 100/4 000	0,02	438 500/441 500
Chevalier culblanc	16		150/?	0,00	1 000 000/1 890 000

Discussion

Les principaux éléments d'information produits amènent les remarques suivantes :

- la grande importance du littoral picard, dont la Réserve naturelle de la Baie de Somme qui à lui seul accueille plus de 50 % de l'effectif régional. Ainsi, sur près de 0,36 % du territoire régional se concentrent exactement 51,4 % des oiseaux dénombrés.

- une grande concentration des effectifs, tout comme de la diversité des espèces : 5 sites élémentaires concentrent 46,9 % de l'effectif régional et 48,4 % des sites en accueillent moins de 50. Elle découle de l'importance des sites littoraux qui sont peu nombreux. Toutefois, la Picardie intérieure ne déroge pas à cet état (5 sites hébergeaient plus de 25 % de l'effectif régional continental) ;

- la pauvreté de la Somme intérieure en regard de sa surface de zone humide, certainement plus de 5 000 hectares (au moins 15 % de la surface des zones humides de la région).

Il est difficile avec les éléments du dénombrement d'apporter des explications étayées et démontrées de cette situation. Toutefois, quelques éléments évidents peuvent être apportés : le littoral présente les conditions ad hoc pour accueillir une plus grande diversité d'espèces et des effectifs importants : nombreux habitats disponibles, parmi eux certains sont très productifs, de vastes étendues et, surtout au moins 10 000 ha où les oiseaux ne sont pas chassés, une position sur une voie de migration majeure... D'ailleurs, le facteur "chasse" semble jouer un rôle prépondérant, en particulier à l'intérieur des terres. En effet, bien que les caractéristiques des sites élémentaires n'aient pas fait l'objet d'une étude fine et donc d'un descriptif précis, nous avons tenté d'apprécier les principales caractéristiques des sites accueillant plus de 500 oiseaux (n= 24). Ils présentent généralement de vastes surfaces (plus de 25 ha) inaccessibles par les chasseurs, soit, car cette activité n'est pas exercée sur le site (réserve, volonté du propriétaire...), soit car la surface de la zone fait que la pression de chasse ne peut s'appliquer sur l'ensemble de la zone simultanément et laisse ainsi aux oiseaux des espaces de vie suffisants. La situation de la Vallée de la Somme (qui comprend pourtant de grands plans d'eau) et de la Vallée de la Souche est éloquent (4174 individus (5,5 %) sur 4 251 ha (source IFEN) soit 14,7 % des zones humides de la région). Les effectifs y sont limités par rapport aux surfaces de zones humides disponibles et les oiseaux d'eau s'y concentrent avec des effectifs modestes sur les maigres surfaces non chassées. Ce point mériterait d'être développé sur des bases plus concrètes, notamment en tenant compte des travaux déjà réalisés sur ce thème, en particulier sur le littoral.

L'importance des sites pour la conservation des oiseaux d'eau, voir d'une espèce précise est déterminée sur la base de différents critères. Pour les zones humides, ce sont des seuils d'effectifs d'oiseaux qui sont pris en compte. Ainsi, il est admis qu'une zone humide revêt une importance de niveau international dès qu'elle accueille régulièrement 20 000 individus d'espèces d'oiseaux d'eau ou 1% de la population concernée d'une espèce. La même démarche est suivie au niveau national. La régularité est appréciée sur un minimum de 5 années, au cours desquelles il faut qu'au minimum à 3 reprises les effectifs atteignent le seuil (GILLIER et Al. (2000)).

Il est donc d'ores et déjà intéressant de mesurer le niveau d'importance des différents sites sur la base de l'examen de la situation décrite en 2004. Cette approche restera indicative car limitée à un dénombrement. L'analyse des comptages réalisés sur les 15 dernières années, que nous envisageons de produire prochainement, devra permettre de déterminer les situations.

Ainsi, un site revêt une importance de niveau international : il s'agit de la Baie de Somme, à la fois pour le nombre total d'oiseaux qu'elle accueille mais également pour les effectifs de certaines espèces : le Tadorne de Belon, les Canards pilet et souchet qui la fréquentent au cours de l'hiver.

Ensuite viennent une série de sites de niveau national, il s'agit de ceux dont les effectifs de certaines espèces dépassent le seuil d'importance nationale :

- Gravières de Tergniers (02) (Harle piette)
- Plan d'eau de Marchais (02) (Oie des moissons)
- Etang de Mortefontaine (60) (Cygne tuberculé)
- L'Oise à Pont-Sainte-Maxence (60) (Cygne tuberculé)
- Façade maritime (80) (Harle huppé, Macreuses noire et brune)
- Base nautique de Gamaches (80) (Foulque macroule)
- Parc de la Hotoie (80) (Cygne tuberculé)
- Bas-Champs de Cayeux (80) (Cygne tuberculé).

A l'échelle de la région, dans l'attente d'une analyse fine et surtout pluri-annuelle et sans méthodologie particulière, il faut mentionner les sites intérieurs qui accueillent les effectifs totaux les plus importants : le Plan d'eau de l'Ailette (02), les gravières de Gamaches (80), les gravières de Moru-Ponpoint (60), la Base nautique de La Frette à Tergnier (02), les gravières de Longueil-Sainte-Marie (60) et les gravières de Bucy-le-Long (02) (n = 1 113).

Avec un potentiel de près de 29 000 hectares de zones humides (soit 1,6 % de la surface nationale de zones humides) (CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE & DIREN, 1997), la Picardie est une région qui a un rôle à jouer en matière d'accueil des oiseaux d'eau mais aussi une certaine responsabilité eu égard à cette surface de zones humides. D'ailleurs, le présent comptage a révélé que pour 8 espèces les effectifs revêtent une certaine importance puisque permettant à un pourcentage significatif (0,5 %) de la population totale de l'espèce de stationner. Grand Cormoran, Tadorne de Belon, Canard pilet, Canard souchet, Fuligule milouin, Foulque macroule, Huîtrier pie et Bécasseau variable. Il en est de même sur le plan national avec au moins 5 % de l'effectif compté en moyenne dans notre pays présent sur la région pour 11 espèces

Conclusion

La mobilisation de 52 observateurs a permis de dénombrer une majorité des effectifs des oiseaux d'eau présents sur le territoire des trois départements de la région Picardie en visitant 240 sites. Ainsi 116 731 individus de 68 espèces ont été dénombrés. Toutefois, le dénombrement des effectifs de 55 d'entre elles a été considéré comme significatif et a donné un total de 73 306 oiseaux. L'espèce la plus abondante est la Foulque macroule. 4 espèces dépassent les 5 000 individus et pour 8 d'entre elles, les effectifs sont compris entre 3 000 et 1000. Ainsi, les 5 espèces les plus abondantes représentent 75 % de l'effectif total.

Le présent comptage confirme la place prépondérante du littoral, et en particulier de la Baie de Somme, que ce soit en terme de nombre d'espèces accueillies que d'effectif. En effet, une comparaison entre super-sites sur une partie des espèces (Plongeurs et Grèbes, les espèces d'anatidés, la Foulque et les petits échassiers (sauf Vanneau huppé)) montre que la Plaine maritime picarde accueille 51,4 % des effectifs régionaux. D'ailleurs pour trois espèces, leurs effectifs confèrent à la Baie de Somme une importance internationale (Tadornes de belon, Canards pilet et souchet), tout comme l'effectif total d'oiseaux d'eau accueilli. La Picardie possède également des sites qui ont une importance nationale, une analyse pluri-annuelle sera nécessaire pour préciser cette situation.

Il apparaît à la lumière d'une approche qui reste à conforter que la pratique de la chasse joue un rôle dans la répartition de l'importance des stationnements d'oiseaux d'eau. Cette activité réduirait considérablement les stationnements, en particulier en vallée de la Somme. Or la Picardie, avec ses surfaces importantes de zones humides, se doit d'assumer une responsabilité en matière de conservation de l'avifaune de ces milieux, dont les oiseaux d'eau hivernants font partie. D'ailleurs, d'ores et déjà, le présent révèle qu'elle héberge une part significative de la totalité de la population concernée pour 8 espèces et de la même façon, à l'échelon national pour 11. Elle se doit donc de contribuer à l'effort commun, national et international réalisé dans la préservation de cette avifaune. Dans cette optique, sa dimension doit être intégrée aux réflexions en cours ou à venir pour la préservation des zones humides et de leur avifaune. Une action évidente serait à engager, elle consisterait à pouvoir garantir l'existence d'un réseau de sites non chassés, en particulier en vallée de la Somme.

Dans l'avenir, il importe de poursuivre ces comptages qui, à tous les niveaux géographiques, constituent un des indicateurs de suivi de l'état de santé des zones humides intéressantes, en améliorant les conditions de comptage, en particulier l'étendue des zones visitées et la simultanéité des dénombrements au niveau des sites élémentaires. Enfin, il sera également opportun et important de faire le point en 2005 de 15 ans de comptage et ainsi d'élaborer un point de référence devant permettre de suivre années après années les tendances de l'importance et de la répartition des effectifs.

Bibliographie

COMMECY X. (2003) Recensement des Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo*. Hiver 2002-2003 et printemps 2003. Région Picardie. L'Avocette. 28 (1-2). 17-20.

CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE & DIREN PICARDIE (1997) L'environnement en Picardie
DECEUNINCK B. & MAILLET N., KERAUTRET L., DRONNEAU C., MAHEO R. (2004) Dénombrements d'Anatidés et de Foulques hivernant en France : janvier 2003. Wetlands International. Doc multicop. 39p

DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G. et YESOU P. (2000) Inventaire des oiseaux de France. Nathan, Paris. 400 p.

LE MARECHAL P. & DUBOIS P. J. (2003) Liste des oiseaux du Paléarctique occidental. Birdlife, LPO, Rochefort. 30 p.

MAHEO R (2004) Limicoles séjournant en France (littoral) janvier 2003. Wetlands International, ONCFS. Doc. Multicop. 45 p.

GILLIER J.M., MAHEO R., & GABILLARD F (2000) Les comptages d'oiseaux d'eau hivernants en France : actualisation des connaissances, effectifs moyens, critères numériques d'importance internationale et nationale. Alauda 68 (1) 45-54.

STROUD DA, DAVIDSON NC., WEST R., SCOTT DA, HAANSTRA L, THORUP O, GANTER B, & DELANY S, (compilers) on behalf of the International Wader Study Group (2004) Status of the migratory wader populations in Africa and Western Eurasia in the 1990s. International Wader Studies 15 : 1 – 259.

WETLANDS INTERNATIONAL (2002) Waterbird Population Estimates. Third edition. Wetlands International Global Serie n°12, Wageningen, The Netherlands.

Remerciements

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans la contribution :

- des observateurs bénévoles dont les noms suivent : BARAILLER JL., BARON N., BAVEREL D., BAZATOLLE T., BLIN F., BOCA F., BONNEL JP., BOUCHINET F., BOUSSEMART A., AM. & JN., BOUTINOT S., CARON S., CARRUETTE P., COMMECY X., COUVREUR B., DECORY P., DECOUTTERE T., DE LESTANVILLE H., FOURNIER E., GAVORY L., GERNET JM., GUERVILLE M., GUYOT C., HALLART G., JUKOWSKI MC., KASPRZYK R., KNAPP Y., LEFEVRE L., LEGRIS S., LE KERVERN A., LEVEQUE H., MAILLIER S., MALIGNAT P., MARQUES JB., MATHOT P & W., NANSOT T., PADOVANI X., PARMENTIER E., PAULIN AM. & M., RIGAUX T., RINGARD C., ROUSSEAU C., ROYER P., SENECHAL D., SERVAIS G., STEVER G., TRONCQO JJ., VINOT A. et VOTTE M.

- des personnes qui ont pris de leur temps pour assurer l'organisation des comptages sur différents espaces et la relecture du bilan : William MATHOT pour le département de l'Oise, Didier BAVEREL pour les Vallées de l'Aisne dans sa partie axonaise/Plans d'eau du Laonnois et Thierry RIGAUX pour les super-sites : Littoral picard et Basse vallée de l'Authie et les marais arrière-littoraux mais aussi Frédéric BLIN pour sa relecture du manuscrit et Sébastien LEGRIS pour le traitement des données ;

- des partenaires financiers : la Direction Régionale à l'Environnement et le Conseil Régional de Picardie qui ont contribué à financer le traitement des observations collectées ;

Et, les propriétaires et gestionnaires d'espaces qui ont permis à différents observateurs d'accéder à certains sites.

Toutes ces personnes sont vivement remerciées ainsi que les contributeurs que nous aurions malencontreusement oubliés (qu'ils nous excusent à l'avance).

Annexes

Cartographie en A4 des super-sites.